

ABDELMADJID TEBBOUNE DEVANT LE 15E SOMMET DE L'OCI

Ce qui se passe en Palestine marque la fin du droit international

P3



TAREK BELARIBI (MINISTRE DE L'HABITAT)

**“Les préparatifs de AADL 3 ont
atteint un stade très avancé”**

P3

APRÈS SEPT MOIS D'AGRESSION GÉNOCIDAIRE CONTRE GHAZA

**L'entité sioniste de plus en plus
isolée de la scène internationale**

P11

Tassili Airlines

**La liaison Alger-Paris opérée deux
fois par jour à partir du 5 juillet**

P16

TASSILI AIRLINES

La liaison Alger-Paris opérée deux fois par jour à partir du 5 juillet

La compagnie aérienne Tassili Airlines opérera la liaison Alger (Houari Boumediene) - Paris (Charles de Gaulle) à raison de deux fois par jour à partir du 5 juillet prochain, a-t-elle indiqué, hier, dans un communiqué. Après son passage à une fréquence quotidienne dès le 08 juin prochain, avec un appareil de type Boeing 737-800NG, soit plus de 2.000 sièges hebdomadaires, la ligne Alger (Houari Boumediene) - Paris (Charles de Gaulle) verra l'introduction d'une deuxième fréquence quotidienne, soit deux vols par jour, à partir du 5 juillet prochain, portant le nombre de sièges proposés à plus de 4300 par semaine, explique la compagnie. En sus, la liaison Oran-Strasbourg-Oran sera opérée chaque jeudi, à compter du 4 juillet prochain, selon le communiqué, faisant observer que cette liaison viendra renforcer celles déjà opérationnelles vers la ville française depuis Alger et Constantine. Quant à la liaison bihebdomadaire reliant Alger à la ville de Nantes, elle est déjà opérationnelle chaque dimanche et vendredi, ajoute la même source.

Concernant les bagages, Tassili Airlines rappelle qu'une franchise est offerte de 10 kg en cabine et 30 kg en soute pour la classe économie, et de 10 kg en cabine et 40 en soute pour la première classe. La compagnie a également annoncé dans son communiqué le lancement d'un nouveau produit commercial baptisé "Voyagez Léger", durant cette saison. Il s'agit d'une tarification spéciale, fixée à 19.400 DA / 149 € en aller-retour, pour les voyages sans bagages, avec 10 kg autorisé en cabine, et ce, pour les trois destinations: Paris, Nantes et Strasbourg. S'ajoute à cela, l'application d'une tarification promotionnelle pour les lignes Alger-Paris-Alger (à partir de 28.400 DA / 207€), Alger-Strasbourg-Alger (à partir de 29.000 DA / 199€), Alger-Nantes-Alger (à partir de 30.000 DA / 216 €), Constantine-Strasbourg-Constantine (à partir de 28.900 DA / 222€), et Oran-Strasbourg-Oran (à partir de 31.000 DA / 228 €). Pour rappel, Tassili Airlines est une filiale du groupe Sonatrach, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, au service également du transport grand public domestique et international depuis mars 2013.

R.N

BAC/BEM 2024

Les dates de retrait des convocations fixées

Le ministère de l'Education nationale a fixé, samedi dans un communiqué, les dates de retrait des convocations pour les candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (Bac) session 2024. "Le ministère de l'Education nationale informe tous les élèves scolarisés et les candidats libres concernés par les examens du BEM et du BAC, session 2024, que le retrait des convocations pour l'examen du BEM débutera du 5 mai jusqu'au 5 juin 2024, tandis que les candidats au BAC pourront retirer leurs convocations durant la période allant du 9 mai jusqu'au 13 juin 2024", a précisé la même source.

Le retrait des convocations pour les candidats scolarisés se fera, selon le communiqué, via "la plateforme numérique des directeurs des établissements éducatifs, ou l'espace des parents sur la plateforme numérique du ministère de l'Education nationale, ou encore sur les sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) via les liens suivants : <https://bem.onec.dz> pour le BEM et <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat". Quant aux candidats libres, le retrait se fera sur les sites de l'ONEC via les mêmes liens : <https://bem.onec.dz> pour le BEM et <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat", a conclu le communiqué.

R.N

SALON BATIMATEC 2024

Plus de 900 exposants au rendez-vous

La 26ème édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2024), qui se tient du 5 au 9 mai courant, au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, a été inaugurée hier, avec la participation de plus de 900 exposants, dont environ 600 exposants nationaux.



Le salon, considéré comme le rendez-vous incontournable des professionnels du BTPH en Algérie, occupe une surface d'exposition de plus 40.000 m², est-il indiqué dans la fiche technique de cet événement. Pour cette 26ème édition, le salon a enregistré la participation de près de 900 exposants, dont 600 exposants nationaux et plus de 300 exposants internationaux, représentant 14 pays étrangers, venus de la Chine, la Turquie, l'Italie, la France, la Tunisie, le Portugal, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, les Emirats arabes unis, l'Espagne, l'Egypte, la Pologne et les Pays Bas.

Ainsi, toutes les branches du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, d'outillage, de matériel de chantier et de réalisation sont réunis dans ce salon, co-organisé par la société Algeria Exhibitions (filiale du groupe Safex) et la société Batimatec-expo. Des structures et des équipes sous tutelle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des établissements financiers, des bureaux d'études et d'expertises et des entreprises du secteur industriel participent également

à cet événement.

Dans le cadre de cette 26ème édition, plusieurs conférences et rencontres-débats autour du secteur du bâtiment et des matériaux de construction sont au programme. Il est question notamment de conférences sur les thématiques de "la ville expliquée", "les avantages de l'économie circulaire et efficacité énergétique dans le BTP", "les Start-ups innovantes", ainsi que sur la thématique de la "gestion stratégique en entreprise: vers un management efficace, engagé et durable".

Des conférences sur "les opportunités et pratiques des affaires en Algérie", le "monitoring des immeubles de grande hauteur" et le "contrôle des corps d'état techniques CET dans le bâtiment" figurent également au menu. En marge de ces conférences, il est prévu également la remise des trophées de la 13ème édition du concours des jeunes architectes "La charrette d'Or", ouverte pour les étudiants et jeunes architectes, dont la thématique est intitulée : "repenser les espaces communs dans les cités d'habitat".

Ouvert aux visiteurs de 11h00 à 18h00, le

coup d'envoi du Batimatec 2024 a été donné hier par le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville, Mohamed Tarek Belaribi, accompagné du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, en présence du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi. Le ministre de l'Habitat a indiqué avoir de ce salon international un changement des mentalités chez les exposants qui nouent des partenariats et exportent leurs produits à l'étranger.

Selon lui, cette édition est «une opportunité d'échange d'expériences entre producteurs algériens et étranger». Le ministre a souligné que Batimatec est également l'occasion d'établir des partenariats privilégiés dans le domaine de la fabrication d'ascenseurs. « Nous sommes parvenus à l'auto-suffisance dans le domaine du rond à béton et nous nous dirigeons aujourd'hui vers l'exportation de ce produit », s'est-il félicité.

Synthèse : Ali.C

ALGER

Des supporters de football vandalisent la station de tramway

La société "Setram", chargée de l'exploitation et de l'entretien du Tramway algérien, a suspendu temporairement ses services entre les stations d'El Hamma et Tamaris, le temps que les dégâts subis par les stations soient réparés avant de voir, hier, le service reprendre à nouveau. En effet, les stations et locomotives du Tramway algérien ont fait l'objet, samedi, vers seize heures, d'actes de sabotage commis par des supporters de football, qui ont "jeté des pierres sur les wagons du tramway et sa gare", entraînant des "pertes matérielles" consistant en « la destruction quasi totale de la station du tramway, et le bris des portes et fenêtres d'une locomotive de tramway ».

Sur sa page officielle du réseau social "Facebook", la société "Setram" a publié des photos des pertes subies par ses installations à la suite de ce sabotage. Elle a exprimé son regret de ne pas assurer le service de tramway, temporairement, entre les gares du quartier des Eléments et du quartier Tamaris, notant que "le vandalisme des biens publics entraîne des atteintes à la qualité du service, notamment une pénurie de véhicules et une augmentation des temps d'attente dans les gares".

"Setram" a également averti que les opérations de sabotage exposent leurs auteurs à des poursuites judiciaires, appelant chacun à "coopérer à la préservation du tramway, qui représente un bien public pour

l'intérêt général", soulignant que "sa protection est de la responsabilité de chacun". Les utilisateurs du réseau social ont exprimé leurs regrets suite à cet acte de vandalisme, appelant les services de sécurité du tramway et les services de police à « dissuader ces destructeurs », soulignant que « la ville est équipée de caméras qui permettent de les surveiller et de les identifier pour engager des poursuites contre eux ». D'autres ont également appelé à une application stricte de la loi et à ne pas faire preuve d'indulgence envers de tels actes de vandalisme. Le sabotage des installations et moyens du tramway algérien par des supporters de football intervient seulement 10

jours après que 19 bus appartenant à la Société des transports urbains et semi-urbains de la ville d'Alger (ETUSA) soient vandalisés à l'occasion du transport des supporters vers le Stade Nelson Mandela, pour assister au match entre l'USM Alger et le CR Belouizdad. L'ETUSA a expliqué, dans un communiqué, que les actes de sabotage affectent négativement la qualité et la qualité du service de transport public urbain qu'elle fournit à ses clients, d'autant plus que les bus endommagés sont mis en fourrière et restent en maintenance, ce qui entraîne une baisse de nombre de bus du parc, ainsi qu'au développement des équipements qui sont un bien public.

M.Bh

ABDELMADJID TEBBOUNE DEVANT 15E SOMMET DE L'OCI

Ce qui se passe en Palestine marque la fin du droit international

L'agression sioniste contre le peuple palestinien reste le plus grand défis auquel est confrontée la conscience internationale. Mais, il incombe à l'Organisation de la coopération islamique (OCI), en premier lieu, de défendre la Palestine, car, il s'agit d'une terre sainte pour les musulmans du monde entier

L'OCI "se trouve à un moment charnière où elle doit assumer sa responsabilité devant l'histoire". Notre organisation "doit faire face aux dangers et relever les défis imposés par la conjoncture critique que traverse la nation musulmane et prendre les positions et les décisions qui reflètent véritablement les aspirations et les espoirs de ses peuples", a indiqué le président de la république, Abdelmadjid Tebboune dans un discours prononcé en son nom, samedi soir, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, lors du 15e Sommet de l'Organisation tenu à Banjul, en Gambie

"Ce qui se passe en Palestine occupée ne marque pas seulement la fin du droit international ou l'effondrement de l'ordre mondial basé sur des règles communes, mais constitue aussi une atteinte à la légitimité du droit international et aux droits de l'homme en tant que concepts et doctrine", a soutenu le président de la République.

Evocant les souffrances du peuple palestinien, il s'est interrogé : "quand nous voyons, en Palestine, un occupant qui renie toutes les valeurs humaines et déshumanise et prive tout un peuple de son droit à l'existence, que reste-t-il des droits de l'homme ?". Pour faire face à cette situation, le président de la République a appelé à "œuvrer de concert au niveau international à soutenir la lutte du peuple palestinien pour obtenir ses droits légitimes à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale", insistant sur la nécessité d'"adopter une approche plus ferme pour amener la communauté internationale à assumer sa responsabilité dans la protection du peuple palestinien contre les actes criminels et barbares dont il est victime".

Il a réitéré, à ce propos, "l'impératif de faire cesser immédiatement



et de manière durable l'agression contre le peuple palestinien et de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Gaza, à travers la mise en œuvre immédiate et de toute urgence des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, notamment la résolution 2728, mais aussi de demander des comptes à l'occupation pour ses crimes".

Il a réitéré, à ce propos, son appel à "la relance d'un processus politique visant à trouver une solution globale, juste et définitive à la cause palestinienne, tout en consolidant la reconnaissance internationale de l'Etat palestinien et en œuvrant à son adhésion pleine et entière à l'ONU". S'adressant aux membres de l'OCI, le président de la République a dit : "notre responsabilité nous dicte de nous engager collectivement à défendre nos causes justes et à contrecarrer toutes tentatives de porter atteinte aux lieux saints de la Nation musulmane, à travers une action collective d'urgence par tous les mécanismes disponibles afin que notre Organisation puisse assumer sa responsabilité

historique, juridique et morale dans la défense de nos lieux saints, en tête desquels la ville d'El-Qods, en proie quotidienne à la judaïsation et au nettoyage ethnique, et la Mosquée Al-Aqsa, en proie à la profanation".

Le chef de l'Etat a appelé, en outre, à adopter une approche globale et cohérente pour contrer l'islamophobie, qui cible constamment et quasi-systématiquement les communautés musulmanes, et contrecarrer les tentatives de saper les fondements de la nation musulmane sous de faux prétextes, qui prennent parfois pour couverture et justification fallacieuses la liberté d'opinion et d'expression".

Le président a souligné, à ce propos, "le rôle de l'Organisation de la coopération islamique et de ses Etats membres dans la consécration de l'engagement collectif à défendre les lieux saints de la Nation musulmane, à travers une action collective d'urgence par tous les mécanismes disponibles afin que notre Organisation puisse assumer sa responsabilité historique, juridique et morale", ce qui lui permettra de "contri-

buer au façonnement de l'ordre international, qui connaît des développements profonds et rapides, et de remédier ainsi à la marginalisation historique du groupe islamique", a-t-il dit. Et d'ajouter : "l'engagement collectif des Etats musulmans à lutter contre l'extrémisme et le terrorisme et à bannir le discours de haine doit s'accompagner en contrepartie de la lutte contre le discours de haine et l'extrémisme ciblant les fondements de la nation musulmane, de manière à garantir la promotion des valeurs de coexistence et la culture d'ouverture et de tolérance consacrées dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies adoptée à l'initiative de l'Algérie". Afin de relever ces défis il faut passer par «revoir la gouvernance de l'Organisation et réaliser les réformes nécessaires conformément à la décision adoptée à l'initiative de l'Algérie, afin de "lui permettre d'atteindre ses nobles buts, de relever les défis multidimensionnels et de défendre les causes justes pour lesquelles elle a été créée, la cause palestinienne en tête", a déclaré le chef de l'Etat.

Synthèse : Sid Ali

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Journée parlementaire sur la politique de l'emploi en Algérie

La commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) organisera, aujourd'hui, une Journée parlementaire sur "l'état de la politique de l'emploi en Algérie", indique dimanche un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

Cette Journée parlementaire se tiendra en présence du président de l'APN, M. Brahim Boughali, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, du ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El-Mahdi Oualid, précise la même source.

Des communications y seront présentées par des spécialistes, notamment sur "la politique nationale de l'emploi et le rôle de contrôle des services de la Direction générale de la Fonction publique" et "la contribution des entreprises publiques économiques à la concrétisation de la politique de l'emploi", selon le communiqué.

Les participants aborderont également "le rôle des entités économiques privées dans le soutien à la politique de l'emploi", ajoute la même source. Un débat général est également prévu lors cette Journée parlementaire, qui sera sanctionnée par une série de recommandations, conclut le communiqué de l'APN.

R.N

TAREK BELARIBI (MINISTRE DE L'HABITAT)

«Les préparatifs de AADL 3 ont atteint un stade très avancé»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a affirmé, hier à Alger, que les préparatifs du lancement des souscriptions au programme de logements selon la formule Location-vente "AADL-3" avaient atteint un stade "très avancé", annonçant le lancement prochain d'un nouveau programme de logement promotionnel public (LPP).

"Une fois que nous aurons parachevé les affectations dans le cadre du programme AADL-2, soit avant le 5 juillet prochain au plus tard, nous lancerons le programme AADL-3. Les choses sont à un stade très avancé au niveau de l'Agence AADL", a déclaré M. Belaribi à l'ouverture de la 26ème édition du Salon international du Bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2024). Le ministre a précisé qu'une réunion avait eu lieu il y a quelques jours au niveau du ministère pour examiner le cadre juridique régissant la formule location-vente, en vue de modifier les décrets exécutifs relatifs au programme AADL.

Le taux d'avancement des préparatifs pour le lancement des souscriptions a atteint 90 %, selon M. Belaribi, affirmant que l'opération serait à 100% numérique. Parallèlement au programme AADL-3, un nouveau programme de réalisation de logements LPP sera lancé, a-t-il ajouté, précisant que le lancement de ce nouveau programme se ferait "directement après le lancement des souscriptions au programme AADL-3", la date devant être déterminée ultérieurement.

R.N

PRÉSIDENTIELLES ANTICIPÉES

Benmbarek : «le FLN participera, en front uni»

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Abdelkrim Benmbarek a affirmé samedi depuis Tamanrasset que le FLN participera, en front uni, à la prochaine élection présidentielle. Lors d'une rencontre régionale animée à la maison de la culture en présence de cadres, d'élus, et de militants du parti des wilayas de Tamanrasset, Adrar, Illizi, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, In Salah, Timimoune et Djanet, M. Benmbarek a souligné que "le FLN participera, en front uni, à la prochaine élection présidentielle".

Il a précisé que la prochaine élection était une échéance importante qui s'inscrit dans le cadre d'une vision prospective du pays et constituait un nouveau portail qui permettra au peuple d'amorcer une nouvelle étape basée sur les véritables fondements de l'Etat.

Il a, en outre, affirmé que son parti apportera tout l'appui nécessaire pour le succès de cette échéance, appelant les différentes obédiences politiques à participer massivement pour faire échec aux différents complots ourdis contre l'Algérie. Et d'ajouter : "Nous saluons le président de la République M.

Abdelmadjid Tebboune pour la concrétisation de ses engagements devant le peuple Algérien, à travers notamment, la révision de la Constitution, l'attachement au caractère social de l'Etat, outre le soutien aux jeunes, le renforcement de la souveraineté de l'Etat, la préservation de la Mémoire, l'élimination des zones d'ombre et la prise de mesures concrètes pour la numérisation des institutions".

"Le soutien au programme et aux réalisations du président de la République n'est pas de la complaisance mais une position sincère que l'on revendique

haut et fort", a-t-il dit. A cette occasion, il a salué la cohésion entre le peuple, l'armée et les autres corps de sécurité, se félicitant des efforts soutenus consentis par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la protection des frontières du pays.

Au terme de son intervention, M. Benmbarek a salué les succès de la diplomatie algérienne qui s'est imposée et a marqué sa présence, soulignant la position constante de l'Algérie en faveur des causes justes et du droit des peuples à l'autodétermination.

R.N

MINES D'OR

Les moyens de promotion de l'investissement examinés

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, samedi, au siège du ministère, une délégation de l'Organisation algérienne de l'or et des bijoux, conduite par son président M. Aïssa Ameghchouche, avec lequel il a évoqué les relations de coopération entre les établissements du secteur minier et l'Organisation, ainsi que les moyens de promouvoir l'investissement dans la production aurifère, indique un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée en présence de cadres du ministère, a ajouté la même source, précisant que les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre les établissements du secteur minier et l'Organisation algérienne de l'or et des bijoux, notamment commerciales avec l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (AGENOR).

Les opportunités de coopération avec les institutions du secteur minier, à l'instar de l'Entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR), ont également été examinées, en vue de promouvoir l'investissement et de participer aux opérations de recherche, d'exploration et de production aurifère.

M. Ameghchouche a, quant à lui, présenté, à cette occasion, un exposé sur les activités de l'organisation, créée en 2019, qui visent à promouvoir le secteur de l'or en Algérie, à restructurer et à organiser le secteur de la joaillerie et des bijoux précieux, à ajuster les lois régissant ce secteur, et à encourager et à motiver les jeunes à accéder à ce domaine, a conclu le communiqué.

R.E

ANCA

L'organisation du marché de l'or en débat

L'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA), a organisé, samedi à Alger, un colloque national sur le thème "L'or et les bijoux dans le système économique", lors duquel les participants ont abordé l'organisation et le développement du marché de l'or et des bijoux en Algérie. Dans son intervention, le président de l'ANCA, Hadj Tahar Boulanaouar, a mis en avant l'importance de cet événement afin de promouvoir et de le hisser à un niveau reflétant les capacités nationales dans ce domaine. Il a également souligné la nécessité de renforcer la formation, qui est un pilier fondamental pour la valorisation de ce métier, outre la lutte contre le marché parallèle et le durcissement des sanctions à ce sujet.

Pour sa part, le président de la commission des bijoux et métaux précieux au sein de l'ANCA, M. Nabil Djeradi, a appelé à l'actualisation du cadre juridique régissant cette activité et à l'octroi d'incitations au profit des professionnels, notamment à travers des réductions fiscales directes et indirectes, soulignant la nécessité de faciliter les déplacements des marchands d'or avec leurs marchandises sur le territoire national. M. Djeradi a affirmé que la commission qu'il préside œuvre en collaboration avec des experts à l'élaboration de propositions concrètes pour l'organisation et le développement du marché de l'or et des bijoux précieux en Algérie, en vue de les soumettre au ministère des Finances, au mieux des intérêts de toutes les parties prenantes.

L'économiste Boubaker Salami a, quant à lui, estimé que l'examen du cadre juridique régissant cette activité par les professionnels et les experts, avec la participation des représentants de tous les secteurs concernés, permettra d'identifier les lacunes, d'améliorer les performances de cette filière et de lui assurer une meilleure organisation au service de l'économie nationale. Il a également souligné la nécessité de lutter contre le marché parallèle et d'appliquer progressivement de nouveaux systèmes juridiques dans ce domaine.

R.E

FINANCES

Appel aux banques pour proposer des produits innovants

Les efforts fournis par l'ensemble des établissements bancaires et financiers pour accompagner les opérateurs économiques et financer l'investissement national ont été mis en relief par le ministre des Finances.

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a appelé, samedi, lors de l'ouverture des travaux de l'Assemblée générale (AG) de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) à l'Ecole nationale supérieure d'hôtellerie et de restauration de Ain Benian (Alger), en présence du président de l'ABEF et des directeurs généraux des banques, consacrée à la présentation du bilan des activités et des perspectives du plan d'action de l'Association, les banques et les établissements financiers à proposer des produits bancaires innovants adaptés aux besoins des citoyens, mettant en relief les efforts fournis par l'ensemble des établissements bancaires et financiers pour accompagner les opérateurs économiques et financer l'investissement national, a indiqué un communiqué du ministère. L'évènement a été l'occasion pour M. Faïd de rencontrer les Directeurs généraux des banques pour évaluer la performance actuelle de ces établissements financiers, ainsi que les perspectives de la situation professionnelle bancaire, a précisé le communiqué. A cet effet, il a affirmé que «la promotion de la performance du secteur bancaire est une opération qui se poursuit et se concrétise à travers le développement continu des métiers de la banque et du rôle de l'ABEF, en focalisant sur la modernisation des métiers de la banque en Algérie, étant un espace important de concertation entre les acteurs du secteur des finances et des banques».

Outre les missions confiées à l'Association, relatives notamment au développement des métiers de la banque, à la modernisation des techniques bancaires et des prêts et au développement de la politique de la formation dans le domaine bancaire, ainsi que l'aboutissement à une entente entre les banques sur les règles régissant la profession et l'encouragement de la concurrence à travers la recherche de solutions aux entraves à l'application des bonnes pratiques concurrentielles, M. Faïd a salué l'élargissement par l'Association de l'action des commissions techniques dans le secteur des banques et des établissements financiers pour être au diapason du développement et de la modernisation des métiers de la banque, d'autant que le sec-



teur bancaire connaît une grande dynamique et un développement important, outre des changements économiques et technologiques profonds. Aussi, M. Faïd a appelé à «mettre le travail de ces comités au diapason des développements en cours dans le monde, tout en renforçant le rôle de la communication interne et externe afin de faire la promotion des sujets importants concernant le citoyen, dont le thème de la culture financière». Le ministre a également mis en avant la contribution de l'Association à l'enrichissement du débat pour actualiser plusieurs lois, dont la loi sur le commerce électronique et la loi monétaire et bancaire, qui ont été adoptées l'année dernière, ainsi que le projet du Code de commerce qui est, à ses yeux, "un véritable acquis pour le développement du domaine économique sur les plans juridique et réglementaire". Il a également salué les efforts déployés par toutes les institutions bancaires et financières pour la réussite de l'opération d'ouverture du capital du Crédit Populaire d'Algérie (CPA), fruit d'un travail d'équipe, en tant que démarche nécessaire pour obtenir des résultats positifs au profit de

l'économie nationale, rappelant le rôle important des institutions financières et des sociétés de leasing dans le financement et l'accompagnement des opérateurs économiques et le financement de l'investissement national, ajoute le communiqué.

Au terme de son allocution, M. Faïd a appelé à intensifier les efforts pour élargir et diversifier le financement de l'investissement et généraliser les opérations de sensibilisation des citoyens dans le cadre de la diffusion de la culture financière, ainsi que de proposer des produits bancaires innovants adaptés aux besoins des citoyens. Il a également souligné la nécessité d'étendre le réseau bancaire pour une couverture totale de l'ensemble du territoire national, en mettant l'accent sur la généralisation de l'utilisation des moyens de paiement électronique, ainsi que de développer les performances des banques nationales à l'étranger et les services de monnaie électronique pour smartphones, compte tenu de l'importance du projet pour faciliter les opérations de paiement et de transfert dans le but de renforcer l'inclusion financière.

Synthèse : S.A.K

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

Signature de sept mémorandums d'entente

Sept mémorandums d'entente ont été signés, samedi à Nouakchott (Mauritanie), par des opérateurs économiques algériens et leurs homologues mauritaniens, notamment dans les domaines de la coopération, de l'exportation et de la représentation commerciale dans plusieurs secteurs, indique un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. La cérémonie de signature des mémorandums d'entente s'est déroulée au siège du show-room permanent de la société "Tasdir", une filiale de la Société algérienne des foires et

expositions (SAFEX), en marge des activités de la Foire des produits algériens à Nouakchott, ouverte jeudi, a ajouté la même source. Les mémorandums d'entente concernent les domaines de la coopération, de l'exportation et de la représentation commerciale dans plusieurs secteurs, dont l'agroalimentaire, la céramique, le mobilier de bureau, les portes intérieures et extérieures, les fenêtres, l'industrie pharmaceutique, les gants médicaux, la vaisselle et le mobilier métallique, la construction métallique préfabriquée, ainsi que les rés-

voirs métalliques et le fil à souder, selon le ministère. Concernant la Foire des produits algériens à Nouakchott, le ministère a souligné qu'elle se poursuit pour sa troisième journée, soulignant que les stands du salon enregistrent une "grande affluence" des opérateurs économiques mauritaniens en vue de conclure des contrats commerciaux dans différents domaines, à l'instar de la construction, des travaux publics, de l'industrie pharmaceutique, des produits cosmétiques, de l'agroalimentaire et des services tels que le transport international, en

sus de rencontres bilatérales (B2B) entre les opérateurs économiques mauritaniens et leurs homologues algériens exposants.

La Foire connaît également "un grand engouement auprès des familles mauritaniennes venues découvrir et acheter les produits algériens", selon la même source. Le ministère a rappelé que la 6e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott se déroule jusqu'au 7 mai, avec la participation de 183 exposants issus de différents secteurs économiques algériens.

R.E



SÉTIF

Vers le reboisement de plus de 80.000 arbustes



Les services de la Conservation des forêts de Sétif prévoient de mettre en terre plus de 80.000 plants d'arbre à travers la wilaya au titre de l'actuelle campagne de reboisement 2023-2024, a indiqué mercredi le conservateur local des forêts, Abdelhafid Hamchi.

"Lancée en octobre passé, l'actuelle campagne qui se prolongera au mois de mars prochain vise à planter plus de 80.000 arbustes", a déclaré à l'APS le même responsable en marge d'une opération de plantation de 1.500 arbustes dans la forêt de la commune de Beida

Bordj (Sud de Sétif).

A ce jour, 25.000 plants d'arbres ont été mis en terre et la campagne se poursuit conformément au calendrier tracé pour les objectifs fixés par les autorités locales et la Direction générale des forêts, a-t-il dit.

La nouvelle action de plantation de 1.500 arbustes à Beida Bordj a mobilisé 350 bénévoles des établissements de jeunes, des associations, des scouts musulmans algériens (SMA), de la gendarmerie nationale, de la protection civile, des étudiants universitaires, des écoliers et des représentants des administra-

tions publiques et autres partenaires, a précisé la même source.

Cette action porte sur la régénération du peuplement de pins d'Alep de la forêt de Beida Bordj par l'intégration de nouvelles espèces de cette aire forestière qui constitue une destination de repos pour les familles habitant la région, a-t-on noté.

En prévision de la campagne de reboisement 2023-2024, les services des forêts de Sétif ont produit plus de 120.000 plants d'arbres de diverses essences au niveau de la pépinière de la commune d'Ain Azel, a-t-on indiqué.

ORAN

Les opérations de prévention des incendies avancent à une cadence

Les opérations lancées dans le cadre du programme de prévention des incendies de forêts au niveau des sites boisés de la wilaya d'Oran "avancent à une cadence accélérée", afin de concrétiser le programme des campagnes de prévention et de lutte contre les feux de forêts tracé pour l'année 2024, a-t-on appris de la Conservation des forêts.

"La Conservation des forêts de la wilaya d'Oran enregistre, en effet, une avancée notable dans la concrétisation de ce programme qui sera opérationnel avant le lancement effectif de la campagne de prévention et de lutte contre ce fléau", a déclaré à l'APS Saâd Ilyes, responsable de la communication et de l'information de cette structure. Les travaux, lancés depuis plus de trois mois, portent sur le débroussaillage d'une superficie de 270 hectares, l'ouverture de tranchées pare-feux sur une superficie de 30 hectares et l'aménagement de pistes sur 47 hectares, ainsi que l'ouverture d'autres sur une longueur de 29 kilomètres, a ajouté le même responsable.

Le programme, initié au titre de l'exercice 2023-2024 est mis en œuvre en coordination avec divers organismes et secteurs, à l'instar de la direction des Services agricoles (DSA), des communes, la Sonelgaz et la direction des Travaux publics (DTP), signale-t-on.

Le responsable de la communication et de l'information de la Conservation des forêts a, d'autre part, fait savoir que le programme est marqué par la mise en place de 11 postes de vigie, la mobilisation de 6 brigades mobiles pour assurer les premières interventions en cas de départs de feux, 8 autres brigades de liaison et de surveillance, dont la mission est de sillonner le domaine sylvoicole de la wilaya afin de signaler et de prévenir les risques d'incendies. S'agissant du volet sensibilisation, la Conservation des forêts a organisé, jeudi dernier, en coordination avec les différents partenaires et acteurs impliqués dans la concrétisation de ce programme, une campagne de sensibilisation au niveau de la ferme pédagogique "Le Petit Ecolo", sise à Canastel, sachant que les actions inscrites dans le cadre de cette campagne se poursuivront jusqu'au 31 octobre prochain, date officielle de la clôture dudit programme. Il est à signaler que le domaine forestier de la wilaya d'Oran s'étend sur 41.258 hectares, localisés à hauteur de 85 % le long de la bande côtière.

GHARDAÏA

Plus d'une centaine d'encadrateurs en formation en prévision du RGA

Plus d'une centaine de recenseurs, contrôleurs et superviseurs des dix communes de la wilaya de Ghardaïa participent à un cycle de formation en prévision du lancement du Recensement général de l'agriculture (RGA) prévu du 19 mai au 17 juillet, a-t-on appris samedi auprès de la direction des services agricoles (DSA).



Dans une déclaration à l'APS, le DSA, Sid Ahmed Melahi, a indiqué que les préparatifs du RGA ainsi que la formation des agents recenseurs se déroulent dans de bonnes conditions, précisant que la wilaya de Ghardaïa a été répartie en 75 districts de recensement sur le terrain identifiés avec une localisation cartographique. Il a ajouté que toutes les mesures ont été prises pour mener à bien cette opération avant d'appeler l'ensemble des intervenants particulièrement les agriculteurs et les éleveurs à coopérer pleinement avec les équipes chargées du recensement pour la réussite de l'opération.

Le RGA permettra de collecter l'ensemble des données et informations fiables sur le secteur agricole ce qui permettra de "dresser un tableau précis de la situation socio-économique et démographique de ce secteur ainsi que les acteurs y activant", a souligné pour sa part Khaled Djebrit, ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA. Il s'agit également de "connaître le nombre et la taille des exploitations, l'utilisation des terres, les superficies cultivées, l'intensité des cultures, les installations d'irrigation, l'utilisation des intrants agricoles, le cheptel, ainsi que les données démographiques sur les agriculteurs et l'emploi", a-t-il dit.

Chaque recenseur doit collecter les données fiables sur le terrain selon un canevas préparé au préalable avant de les saisir et les transmettre par outils informatiques, ce qui améliore la qualité et la fiabilité des données, a précisé M. Djebrit. Des cycles de formation, des campagnes d'information et de sensibilisation ont été lancés à l'adresse des agriculteurs et des éleveurs pour les mettre en confiance et leur expliquer l'intérêt de coopérer pour la réussite du recensement, a-t-il fait savoir. Une rencontre de sensibilisation et d'information sur le RGA dans les wilayas du sud est programmée par

l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) le 9 mai à Ghardaïa, signale-t-on. Cette opération statistique d'envergure nationale minutieusement préparée après l'installation de commissions de suivi technique et opérationnel locales composées des différents partenaires et structures du secteur, constitue une étape cruciale pour les pouvoirs publics afin de mettre en œuvre une politique de développement agricole et rurale durable basée sur des données fiables, a ajouté le chargé des statistiques. A noter que le RGA de 2024 est le troisième recensement agricole en Algérie, après ceux effectués en 1973 et 2001.

RELIZANE (LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS)

16 brigades d'intervention et 34 postes de vigie mis en place

La Conservation des forêts de la wilaya de Relizane a mis en place 16 brigades d'intervention et 34 postes de vigie, dans le cadre de la campagne de prévention des incendies de forêts de la présente saison 2024, a-t-on appris, mardi dernier, du Conservateur des forêts, Hocine Mebarki.

M. Mebarki a déclaré à l'APS que la Conservation des forêts a mobilisé, dans le cadre de cette campagne, qui sera mise en œuvre prochainement, 34 postes et points d'observation et 16 brigades d'intervention, dont 8 mobiles constituées au total de 48 agents forestiers, outre 77 travailleurs saisonniers.

S'agissant des moyens logistiques, la même source a fait état de la mobilisation 8 camions-citernes et la réalisation de 37 points d'eau répartis à travers 25 com-

munes, ajoutant que 26 stations de télécommunication, dont 13 mobiles, figurent également dans le dispositif préventif mis sur pieds conjointement par la Conservation des forêts, la direction de la Protection civile et d'autres organismes devant être impliqués dans la mise en œuvre et la réussite de cette campagne. Par ailleurs, 37 kilomètres de pistes sylvoicoles ont été aménagés, dans le cadre du même dispositif, qui est marqué également par des travaux forestiers sur une superficie globale de 235 hectares et la réalisation de bandes de sécurité destinées à faciliter la mobilité des forestiers et à prévenir les incendies de forêts.

Le même responsable a, d'autre part, fait savoir que, dans cette optique, des correspondances ont été adressées à plusieurs organismes, à l'instar de la Sonelgaz, pour

couvrir de gaines de prévention et de sécurité les pylônes de transport d'électricité de haute tension (HT) traversant les superficies boisées.

La direction des Transports, les communes, ainsi que la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) ont été, elles aussi, destinataires de la même correspondance de la Conservation des forêts, les exhortant à éradiquer la broussaille jalonnant les bordures de routes, a expliqué le chef du service de protection lde a faune et de la flore à la Conservation des forêts, Cherif Ali.

Par ailleurs la Conservation des forêts a lancé en direction des citoyens en général et des riverains des sites boisés en particulier, des caravanes de sensibilisation aux dangers des incendies et aux moyens de les prévenir, et ce en coordination avec la di-

rection des Services agricoles (DSA), la Gendarmerie nationale, la Protection civile, les associations écologiques et la Fédération des chasseurs de la wilaya, a-t-on fait savoir de même source.

Des émissions radiophoniques mettant en relief l'importance de la protection du patrimoine sylvoicole et les gestes à adopter en cas de départs de feux.

Il est à rappeler que la wilaya de Relizane a enregistré, durant la saison estivale écoulée, deux incendies ayant ravagé deux hectares de forêts et de broussailles.

La wilaya abrite un domaine forestier s'étendant sur une superficie de 60.000 hectares, dont 55 % sont peuplés de pins d'Alep et 35% d'oléastres (oliviers sauvages) et de genévriers, réparties principalement dans les monts de l'Ouarsenis, Beni Chougrane et le Dahra.

NATATION

Le Sénégalais Mohammed Diop élu président de la Confédération africaine

Le Sénégalais Mohammed Diop a été élu samedi à Luanda (Angola), avec 28 voix, nouveau président de la Confédération africaine de natation (CANA) pour la période quadriennale 2024-28. L'ancien secrétaire général de la CANA depuis 2016, devenue "Africa Aquatics", remplace le Sud-Africain Sam Ramsamy, 86 ans, élu en 2012. Le nouveau patron de la natation africaine a battu le président du Comité olympique ougandais, Donald Rukare, qui a obtenu 14 voix, tandis que quatre bulletins ont été annulés. Sous la présidence de Diop, l'Africa Aquatics, fondée en 1970, aura pour secrétaire général le Sud-Africain Jaice Naido, président de la zone IV. Dans le cadre de son plan d'action, M. Diop souhaite continuer à diffuser le programme "Nager pour tous, nager pour la vie" dans tous les pays membres afin de prévenir le nombre de décès par noyade. Parier sur l'amélioration des performances des nageurs africains, avec des entraînements dans un centre de haute performance, fait également partie des projets de la nouvelle équipe qui vise de meilleurs résultats aux Championnats du monde et aux Jeux olympiques. Le président de la Fédération algérienne de natation Nacer-Eddine Zahafi a pris part aux travaux du congrès électif qui s'est déroulé en marge du championnat d'Afrique Open. (APS)

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE (34^E JOURNÉE)

Le Real Madrid sacré pour la 36^e fois

Le Real Madrid a été sacré samedi champion d'Espagne pour la 36^e fois de son histoire après la défaite de son grand rival le FC Barcelone à Gérone (4-2) dans le derby catalan, au terme d'une saison d'une impressionnante solidité. A quatre journées de l'épilogue de la compétition, le club madrilène compte 13 points d'avance sur Gérone, son nouveau dauphin, avec seulement 12 points à récolter, et est donc mathématiquement champion. Un peu plus tôt, le Real avait surclassé Cadix (3-0) en match de la 34^e journée de la Liga, grâce à but de Diaz (51e, 1-0), passeur décisif ensuite pour l'inévitable Jude Bellingham (68e, 2-0) buteur quelques secondes après son entrée en jeu. Joselu a ajouté un troisième but dans le temps additionnel (90e+3, 3-0).

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS/ BAYERN MUNICH

Guerreiro incertain contre le Real Madrid

L'international portugais du Bayern Munich Raphaël Guerreiro est sorti sur blessure samedi après-midi à Stuttgart (défaite 3-1) en première période et est très incertain pour la demi-finale retour de la Ligue des champions à Madrid mercredi contre le Real Madrid (aller: 2-2). Raphaël Guerreiro "va probablement manquer le match retour" à Madrid, a souligné l'entraîneur du Bayern Thomas Tuchel. Maintenant, Tuchel espère un retour à l'entraînement de son défenseur central néerlandais Matthijs de Ligt, touché la semaine dernière contre Frankfurt et absent lors de la demi-finale aller de Ligue des champions à Munich contre le Real (2-2).

R.S

ATHLÉTISME

McLaughlin-Levrone continue sa montée en puissance à Los Angeles

La championne olympique et recordwoman du monde du 400 m haies Sydney McLaughlin-Levrone a enchaîné deux courses probantes samedi lors de l'Oxy Invitational de Los Angeles (Etats-Unis). Alignée sur des disciplines dont elle n'est pas spécialiste en ce début de saison, l'Américaine âgée de 24 ans a d'abord couru un 100 m haies rapide en 12 sec 71 (-0,4 m/s de vent), à 6 centièmes de seconde de son record établi en 2021. L'élève de Bob Kersee a ensuite gagné le 200

m de cette compétition universitaire en 22 sec 38, un temps canon mais aidé par un vent trop favorable (2,9 m/s) pour être homologué. McLaughlin-Levrone, également championne olympique du relais 4x400 m, poursuit ainsi sa progression, après avoir fait sa rentrée sur 4x100 m le 20 avril, en vue des sélections américaines (21-30 juin). Elle avait dû déclarer forfait pour les Mondiaux de Budapest en août 2023 en raison d'une blessure à un genou.

Vice-championne olympique du 400 m haies à Tokyo, Dalilah Muhammad a elle couru le 400 m en 53 sec 53, un chrono loin des meilleures pour son premier dossard individuel en 2024. Leur compatriote Michael Norman (26 ans), champion du monde du 400 m en 2022, a lui recouru pour la première fois depuis juillet 2023, frappant un grand coup en 44 sec 21 sur le tour de piste, le deuxième meilleur temps dans le monde cette saison.

R.S

TENNIS

La N.1 mondiale Iga Swiatek titrée à Madrid

La N.1 mondiale Iga Swiatek a remporté le tournoi WTA 1000 de Madrid au bout d'un bras de fer de plus de trois heures avec la N.2 mondiale Aryna Sabalenka, finalement battue 7-5, 4-6, 7-6 (9/7) samedi, à trois semaines de Roland-Garros.

Swiatek a écarté trois balles de match en faveur de Sabalenka : deux premières à 6 jeux à 5 sur son service, et une autre dans le jeu décisif, à 7 points à 6. La Polonaise de 22 ans s'est elle imposée à sa deuxième occasion après 3h11 min de match, après une première obtenue à 6 points à 5. Il y a un an sur la terre battue espagnole, en finale déjà, Swiatek s'était inclinée 6-3, 3-6, 6-3 face à Sabalenka. Sur le trône du tennis mondial pour la 101^e semaine, la triple lauréate de Roland-Garros conquiert son troisième titre

de l'année, son troisième en WTA 1000, après Doha et Miami. Au rendez-vous de la finale du tournoi madrilène comme en 2023, les deux meilleures joueuses mondiales ne s'y sont pas hissées sur le même tempo. A part un quart de finale en trois manches long de deux heures et demie (contre Haddad Maia), Swiatek l'a vécu sur un rythme de croisière : quatre matches en deux sets, seulement vingt jeux laissés en route, et à peine plus d'1h15 min passée au maximum sur le court. Au contraire, quatre des



cinq face-à-face de Sabalenka jusqu'à la finale se sont étirés sur trois sets, à l'image de sa demi-finale de plus de deux heures et quart contre la N.4 mondiale Elena Rybakina, pas-

sée à deux points de la victoire. Avant Roland-Garros, Swiatek et Sabalenka sont désormais attendues à Rome dès la semaine prochaine.

R.S

PSG (FRANCE)

Lucas Hernandez opéré du genou gauche

Le défenseur international français du PSG Lucas Hernandez, victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche mercredi contre le Borussia Dortmund, a été opéré samedi en Autriche, a indiqué le champion de France de Ligue 1 de football. Le joueur de 28 ans "a été opéré ce jour avec succès en Autriche par le professeur Christian Fink. Le joueur va désormais débiter un protocole de réhabilitation", a expliqué le PSG dans un communiqué, avec une photo du défenseur, qui sourit sur un lit d'hôpital. Titulaire dans l'axe au PSG depuis quelques semaines après avoir été utilisé comme latéral gauche, il ne jouera pas cette saison avec le PSG et manquera la demi-finale retour contre Dortmund mardi au Parc des Princes. Le Français, qui va être éloigné de longs mois des terrains, va rater aussi l'Euro en Allemagne avec les Bleus dans quelques semaines (mi juin - mi juillet). C'est un coup dur pour le joueur: Lucas Hernandez avait déjà dû quitter l'équipe de France au début du Mondial-2022 au Qatar, victime d'une rupture des ligaments croisés du genou droit lors du premier match de phase de groupe contre l'Australie. Touché au genou gauche lors de l'ouverture du score de Niclas Füllkrug pour Dortmund (1-0, 36e) mercredi en demi-finale aller de la Ligue des champions, le champion du monde 2018 est revenu quelques instants sur le terrain, avant d'être remplacé en charnière centrale par le Brésilien Lucas Beraldo.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (25E JOURNÉE)

Akbou rate le coche, le RC Kouba s'adjuge le derby contre le NAHD

L'Olympique Akbou, leader incontesté de la poule Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, a raté l'occasion d'acter son accession en Ligue 1 professionnelle, en s'inclinant face à l'AS Ain M'lila (1-0), alors que le RC Kouba a battu le NA Hussein-Dey (2-1) dans choc de la poule Centre-Ouest, pour le compte de la 25e journée disputée samedi.

Cette contreperformance de l'Olympique Akbou (1er, 61 points) met fin à une série de 23 matchs sans défaite en Championnat (19 victoires, 4 nuls) des hommes de Mourad Karouf, qui n'avaient besoin que de deux petits points pour rejoindre l'élite pour la première fois de leur histoire. Mais ce n'est que partie remise pour les Olympiens qui accueilleront le NRB Telegma lors de la prochaine journée, une occasion pour être pour fêter leur accession en présence de leur public.

De son côté, l'AS Ain M'lila a réalisé une bonne opération dans l'optique du maintien en se hissant au 11e rang avec 30 points à cinq journées de l'épilogue de la compétition. Toujours dans la lutte pour le maintien, l'USM Annaba premier reléguable avec 27 points, s'est inclinée en déplacement (0-1) face au MSP Batna (2e, 48 pts) et reste bloquée dans la zone rouge, aux côtés du HB Chelghoum Laid (27 pts) battue (0-1) par l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts). Les deux autres places de reléguables sont occupées par l'ES Ghoulane (15e, 25 pts) et le MC El Eulma (16e, 25 pts), qui se sont inclinés, respectivement, face à l'AS Khroub (1-3) et la JS Bordj Menaël (0-2). Pour sa part, l'USM El Harrach



(12e, 29 pts) a été tenue en échec (1-1) par le CA Batna (3e, 41e) et demeure menacée par le spectre de la descente en Inter-régions. Dans les autres rencontres de cette 25e journée, l'IRB Ouargla (7e, 34 pts) s'est imposée (2-0) devant l'Olympique Magrane (9e, 32), tout comme le MO Constantine (4e, 38 pts), vainqueur (3-2) contre le NRB Telegma (9e, 32 pts).

GROUPE CENTRE-OUEST : LE RC KOUBA REMPORTE LE DERBY ET ENTRETIENT L'ESPOIR D'ACCESSION

Dans la poule Centre-Ouest, le

derby algérois a tourné à l'avantage du RC Kouba contre le NA Hussein-Dey (2-1). Le Raed (2e, 57 pts) empoche ainsi les trois points de la victoire, qui lui permettent d'entretenir l'espoir de l'accession en Ligue 1. Confortablement installée en tête du classement, l'Espérance de Mostaganem (62 pts) a enchaîné avec un nouveau succès devant le WA Boufarik (1-0), qui occupe le 12e rang avec le NAHD. A l'issue de ces résultats, le WAB et le NAHD restent menacés par la relégation en palier inférieur. Premier reléguable, l'ASM Oran (14e, 27 pts) a concédé une

nouvelle défaite face à l'ESM Koléa (0-1), tout comme le RC Arbaâ (9e, 29 pts), battu par le SKAF Khemis Miliana (1-3). Logé à huitième rang, la JSM Tiaret (32 pts) a obtenu une précieuse victoire face au SC Mecheria (10e, 31 pts), tout comme le MCB Oued Sly également huitième avec 32 points, vainqueur en déplacement (2-1) contre la lanterne rouge JS Guir Abadla (12 pts), qui a déjà un pied en palier inférieur à l'instar de l'Olympique Médéa (15e, 15 pts), malgré sa victoire jeudi contre le GC Mascara (4-0).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 19E JOURNÉE)

L'USM Khenchela bat sur le fil le CR Belouizdad (2-1)

L'USM Khenchela s'est imposée sur le fil devant le CR Belouizdad (2-1), mi-temps (0-0) en match comptant pour la mise à jour de la 19e journée du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, samedi à Khenchela.

Mené dès la reprise de la 2e période par un but de Saadou (47e), le quadruple tenant du titre est revenu au score à la 64e minute grâce à l'attaquant Meziane, avant de concéder à la toute dernière minute un se-

cond but inscrit par Samer sur penalty. Cette défaite n'arrange pas les affaires des Belouizdadi qui restent scotchés à la 3e place avec un total de 42 points, distancés de 14 longueurs, par le leader le MC Alger (56 pts) à cinq journées de l'épilogue du championnat.

Lors de cette rencontre, le joueur malien du CRB, Mamadou Samaki a été exclu en 1re mi-temps (25e).

De son côté, les Khenchelis qui réalisent

une bonne opération, rejoignent le MC El-Bayadh la 10e place avec un total de 31 points.

Lors de la 25e journée, l'USMK accueillera l'actuel leader du championnat, le MC Alger.

Cette mise à jour se poursuivra aujourd'hui entre l'USM Alger et la JS Kabylie au stade Nelson Mandela de Baraki à partir de 19h00.

R.S

NATATION / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN (5E JOURNÉE)

L'Algérie décroche six nouvelles médailles, dont trois en or

La sélection algérienne de natation a décroché six nouvelles médailles (3 or, 3 bronze), à l'issue des finales de la cinquième journée des Championnats d'Afrique Open (30 avr - 5 mai 2024), disputées samedi à Luanda (Angola).

Les trois médailles d'or ont été remportées par Jaouad Syoud sur 200 m quatre nages avec un temps (2:02.12), Rania Nefsi dans la même spécialité (2:20.59) et Amel Melih sur 50 m nage libre (25.73), alors que celles en bronze ont été l'œuvre de Ramzi Chouchar (200 m quatre nages), le relai féminin 4x100 m quatre nages et le relai masculin 4 x 100 m quatre nages. A l'issue des finales de la cinquième journée de compétition, l'Algérie porte sa moisson à 25 médailles (9 or, 5 argent, 11 bronze).

Lors des quatre première journées, les médailles algériennes ont été remportées par Amel Melih (or, 50 m papillon), Jaouad Syoud (or, 200 m brasse, 400 m quatre nages), Rania Nefsi (or, 400 m quatre nages), le relai mixte 4x100 m nage libre (or), relai féminin 4x100 m nage libre (or), Jaouad Syoud (argent, 200m papillon et 100 m brasse), le relai mixte 4x100 quatre nages (argent), le relai masculin 4x200 m nage libre (argent), le relai masculin 4x100 m nage libre (argent), Farès Ben Zidoune (bronze, 200 m papillon et 200 m nage libre), Ramzi Chouchar (bronze, 200 m brasse, 400 m quatre nages), Jaouad Syoud (bronze, 50 m bronze), Rania Nefsi (bronze, 200 m brasse), Nesrine Medjahed (bronze, 100 m papillon) et le relai féminin 4x200 m (bronze).

La sélection algérienne (messieurs/dames) de natation prend part aux Championnats d'Afrique de Luanda avec un total de dix entraîneurs, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Mouloud Bouchendouka et Elyès Nefsi, avec l'objectif de glaner quatre médailles d'or, selon la Fédération algérienne. Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, les représentants algériens tenteront de réaliser les minima de qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le plus gros de ces espoirs de qualification repose sur Jaouad Syoud, chez les messieurs, et Amel Melih chez les dames.

R.S

FOOT/ MONDIAL-2024 FÉMININ U17

21 joueuses retenues pour le 3e et dernier tour qualificatif

La sélectionneuse nationale, Mme Ouahiba Rahal a retenu 21 joueuses pour le compte du 3e et dernier tour qualificatif au Mondial 2024 de la catégorie U17 féminine, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué. Pour ce faire, la sélection nationale U17 féminine entamera ce dimanche son regroupement au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Les coéquipières de Ghersi Lina (AS Monaco/ France) se sont qualifiés

pour le dernier tour en éliminant en février dernier le Bénin (aller : 0-2, retour : 2-0, aux t.a.b : 8-7).

Au 3e et dernier tour, les cadettes algériennes seront opposées à la sélection marocaine. Le match aller aura lieu en déplacement le 10, alors que la seconde manche se jouera au stade Salem Mebrouki de Rouiba le 17 mai. La prochaine édition du Mondial féminin U17 se jouera en République dominicaine. Le précédent tournoi s'était déroulé en Inde (2022), et avait été

remporté par les Espagnoles, victorieuses en finale face à la Colombie (1-0).

Voici la liste des 21 joueuses : Sehoul Hanane (Afak Relizane), Boual Amir (Afak Relizane), Rebahi Zaza (Afak Relizane), Beldjilali Sara (Afak Relizane), Benchilia Sabrina (CF Akbou), Iskounene Celine (CF Akbou), Hamimed Doua (CS Constantine), Khelifi Hiba (ASE Alger-Centre), Menaoui Razene (JF Khroub), Rafai Rania (CFN Boumerdes), Yahiaoui

Ines (FC Fleury 91/ France), Ghersi Lina (AS Monaco/ France), Sellaoui Djamilia (AS Nancy Lorraine/ France), Lamrani Maylis (AS Cagne Le Cros/France), Ait El-Kadi Nora (PSG FC/France), Chilla Eyah (FC Toulouse/France), Buchere Chirine (GPSO Issy 92/ France), Zahoual Djenna (AS St Etienne/France), Djalti Benziane (O Marseille), Bourzif Yasmine (O Marseille), Laib Carimtrant (O Valence).

R.S

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE HASSI BAHHAB
COMMUNE D'AIN MAABED
N.I.F :0984-1705-9000-136

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/ 2024 Pour la 2ieme fois

Le président de l'APC de la commune de AIN MAABED lance un avis d'appel d'offres OUVERT avec exigence de capacités minimales pour : Réalisation de châteaux d'eau et de réservoir

- Lot 01 : Etude, suivi et réalisation réservoir de 1000 m3 dans la zone de SDARA
- Lot 02 : Etude, suivi et réalisation d'un château d'eau surélevé avec raccordement d'une capacité de 500 m3 dans la commune d'AIN MAABED
- Lot 03 : Réalisation d'un réservoir posé d'une capacité de 200 m3 pour les habitants de la zone JALALLIA.

Les établissements qualifiés et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges du bureau du marché contre le paiement de la somme de 5000 DA non remboursable

Pour l'admission de la participation le dossier doit contenir :

- 1^{ère} Enveloppe : l'offre technique contenant les documents suivants :
- 01- Déclaration à souscrire signée, paraphée et datée.
 - 02- Mémoire technique et justificative complètes, signées et cachetées.
 - 03- Le Cahier des charges signé, paraphé et daté avec une mention manuscrite " lu et approuvé "
- 2^{ème} enveloppe : L'offre financière contenant les documents suivants :
- 01- Lettre de soumission signée, paraphée et datée
 - 02- Devis quantitatif et estimatif +BPU (signées, paraphées et datées)
 - 03- Quitance de paiement de participation à l'appel d'offres.
- 3^{ème} enveloppe : Le dossier de candidature contenant les documents suivants :
- 01-La déclaration de candidature signée, paraphée et datée
 - 02-Déclaration de probité signée, paraphée et datée.
 - 03-Extrait de registre de commerce (copie)
 - 04-L'ne copie de la carte d'immatriculation fiscale
 - 05-Attestation de dépôt des comptes de la société actualisé
 - 06-Extrait fiscal net ou tabulé (copie) valable à la date d'ouverture des plis
 - 07- Attestations validées CNAS - CASNOS - CACOBATPH
 - 08- Statut de la société (copie)
 - 09- Au moins un certificat de réalisation réservoir ou château d'eau de 500m3 au plus pour lot 01 & 02 et un certificat de réalisation similaire à l'objet du lot 03 au moins, délivré par les maîtres d'ouvrage et signé par le fonctionnaire qui signé le marché avec la réception temporaire des travaux, à condition que celle-ci n'exécède pas cinq ans.
 - 10- Capacités financières : Le résultat financier moyen des cinq dernières années est d'au moins 50 000 000,00 Da. Pour lot 01 & lot 02
 - 11- Capacités financières : Le résultat financier moyen des cinq dernières années est d'au moins 20 000 000,00 Da. Pour lot 03
 - 12- ingénieur d'état en hydraulique (copie du Diplôme)
 - 13-Copie du certificat de qualification professionnelle(04) et supérieure, activité principale Hydraulique, code 34 404.3.
 - 14- plan de réalisation

Observation : Tous les documents fournis doivent être valides.
L'offre sera déposée le de dernier jour de la date limite des offres avant 13.00H auprès du bureau de secrétariat dans un pli extérieur fermé ne portant aucune mention et portant trois plis le premier contenant l'offre technique et le deuxième l'offre financière. le troisième le dossier de candidature, le pli extérieur doit porter la mention suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE D'AIN MAABED
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°06/ 2024 Pour la 2ieme fois

Réalisation de châteaux d'eau et de réservoir

LOT 01 :

LOT 02 :

LOT 03 :

A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE

ET DE JUGEMENT DES OFFRES

Le délai du présent avis d'appel est fixé à (10) Dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis (en langue arabe ou langues étrangères) sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Remarque : Les offres ambiguës sont annulées. le présent avis tient lieu d'une invitation des soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour ouvrable de la date limite du dépôt des offres à 14 h 00 au Siège de la commune et si celle-ci coïncide avec un jour férié, elle sera reportée au jour ouvrable suivant . Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant 90 jours+ délai de la préparation des offres.

LA NATION 06/05/2024

ANEP 2416014346

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE
EN PSYCHIATRIE « DRID – HOCINE » KOUBA

NIF N°0099716189000911

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
ET LA REATTRIBUTION DE NOUVEAU

Vu l' article 73 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Vu l'attribution provisoire d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/DH/2023 en vue de la conclusion de marchés pour « l'approvisionnement de l'établissement en denrées alimentaires durant l'année 2024 , paru dans le quotidien الطرائف الجديدة du: 14/01/2024 en langue arabe et le quotidien LA NATION du: 10/01/2024 en langue française. Repartis en 07 lots .

L'établissement Hospitalier spécialisé en psychiatrie DRID-HOCINE, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N°01/DH/2023 « Lot N° 03 : Poisson Congelé »

L'annulation de l'attribution provisoire comme suite :

N° lot	Intitulé du lot	Attribitaire	Note technique	Montant de l'offre DA/TTC	Délais de livraison
03	Poisson Congelé	SARL EL WISSAL EL AALI	75	3 725 000,00	01 jour

La convention est attribuée provisoirement comme suite :

N° lot	Intitulé du lot	Attribitaire	Note technique	Montant de l'offre DA/TTC	Délais de livraison
03	Poisson Congelé	EURL FAYCAL ISHAK	45	2 900 000,00	01 jour

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance d'explication peuvent se rapprocher de la direction de l'établissement, dans les trois (03) jours à compter de la date de première publication du présent avis d'attribution au BOMOP ou dans un quotidien national.

Tout soumissionnaire contestant ce résultat peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'annulation de l'attribution provisoire au BOMOP ou dans un quotidien national, conformément à l'article 82 du décret citée ci-dessus.

LA NATION 06/05/2024

ANEP 2416014629

Espace
réservé
à la pub

APRÈS SEPT MOIS D'AGRESSION GÉNOCIDAIRE CONTRE GHAZA

L'entité sioniste de plus en plus isolée de la scène internationale

Sept mois après le début de l'agression génocidaire à Ghaza, l'isolement de l'entité sioniste de la scène internationale s'accroît, renforçant la pression croissante en faveur d'un cessez le feu permanent.



En effet, l'entité sioniste est, aujourd'hui, embourbée à Ghaza, divisée à l'intérieur et de plus en plus isolée au niveau international. Le tragique bilan humain de l'agression sioniste, l'aggravation de la crise humanitaire et les images montrant l'ampleur inédite des dommages subis par l'enclave palestinienne, réduite à un champ de ruine, ont constitué un tournant dans l'opinion mondiale.

En signe de condamnation de cette agression sioniste contre les Palestiniens de Ghaza, certains pays ont mis fin à leurs relations diplomatiques ou commerciales, quand d'autres ont choisi de rappeler leurs ambassadeurs. Le 14 novembre dernier, le Belize, Etat d'Amérique centrale, a annoncé suspendre ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste, emboitant le pas à la Bolivie qui avait annoncé le 31 octobre sa décision de rompre les relations diplomatiques avec cette entité. Trois autres pays d'Amérique latine, le Chili, la Colombie et le Honduras avaient, quant à eux, rappelé leurs ambassadeurs. Le Brésil et la Colombie soutiennent la procédure intentée par l'Afrique du sud contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de Justice (CIJ) à La Haye pour violation de la Convention sur le génocide de 1948.

De même que le Nicaragua et la Turquie qui ont annoncé qu'ils allaient se joindre à la plainte pour génocide déposée par l'Afrique du Sud contre l'entité sioniste devant la CIJ. La Turquie a décidé également de geler totalement tous les échanges commerciaux avec cette entité en raison de la "tragédie humaine qui empire dans les territoires palestiniens".

RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE LA PALESTINE

L'entité sioniste qui s'est livrée à un nettoyage ethnique à Ghaza, comme l'avait souligné la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a obtenu un effet inverse de celui escompté. Ses tentatives visant à effacer la Palestine de la carte géographique se sont heurtées à la détermination des Palestiniens à rester debout. Leur courage et leur détermination à défendre leur patrie ont forcé l'admiration et ont bien réveillé des consciences.

Certains pays ont même reconnu officiellement l'Etat de la Palestine, tandis que d'autres s'apprentent à le faire. L'entité sioniste, en revanche, se trouve sur le banc des accusés de la justice internationale, sous le coup d'une enquête judiciaire à la fois de la Cour pénale internationale, qui serait sur le point de délivrer des mandats d'arrêt contre de hauts responsables, et de la Cour internationale de justice pour génocide.

En 2024, la Barbade, la Jamaïque puis la Trinité-et-Tobago deviennent les 140ème, 141ème et 142ème Etats à reconnaître l'Etat de la Palestine sur les 193 Etats membres de l'ONU.

Plusieurs pays européens devraient annoncer, en mai, leur reconnaissance de l'Etat palestinien, selon le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell. Il s'agit de cinq pays européens: l'Espagne, l'Irlande, la Belgique, la Slovaquie et Malte qui devraient annoncer leur reconnaissance unilatérale d'un Etat palestinien au cours du mois de mai.

Entre-temps, la diplomatie algérienne poursuit ses efforts inlassables pour l'admission de l'Etat de la Palestine en tant que membre à part entière des Nations unies après l'échec du Conseil de sécurité, en avril, à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe. "Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat palestinien à l'ONU", avait promis le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, appelant "ceux qui n'ont pas pu soutenir l'admission de l'Etat de Palestine aujourd'hui à le faire la prochaine fois", car, dit-il, "ce n'était aujourd'hui qu'une autre étape dans le cheminement vers l'adhésion à part entière de la Palestine".

"Le soutien écrasant à l'admission de l'Etat de Palestine envoie un message on ne peut plus clair : l'Etat de Palestine a une place légitime parmi les membres des Nations unies", a-t-il insisté. Il a rappelé, à cette occasion, les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a assuré que "les efforts de l'Algérie ne cesseront pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies".

RÉVOLTE ESTUDIANTINE

Pendant ce temps, le mouvement anti-guerre à Ghaza se répand comme une traînée de poudre à travers le monde. De "Sciences Po Paris" à "Harvard", en passant par le "Trinity College", les campus se mobilisent pour la Palestine. Une révolte estudiantine secoue, depuis quelques semaines, les universités américaines, françaises, britanniques, suisses, allemandes,

canadiennes et mexicaines. Comme en 1968, lors des événements contre la guerre au Vietnam, l'Université de Colombie a été au centre de la Révolte. Les Universités de Yale et Harvard sont également dans la ligne de mire de cette révolte en raison des liens entre ces universités et l'entité sioniste. Les manifestations sont réprimées par la force, faisant réagir la Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Irene Khan.

Cette dernière a critiqué "les restrictions à la liberté académique aux Etats-Unis" dans le contexte des manifestations pro-palestiniennes dans les Universités, relevant un parti pris contre les pro-palestiniens sur les médias sociaux.

"La manière dont la liberté académique est restreinte aux Etats-Unis porte atteinte aux droits des personnes à manifester contre la guerre et l'occupation en cours, y compris sur les campus des universités d'élite de l'Ivy League telles que les universités de Columbia, Harvard et Yale", a-t-elle déclaré au site d'information de l'ONU.

Les protestations américaines se sont étendues aux universités britanniques. Au Trinity College de Cambridge, le portrait de Lord Balfour, le ministre britannique des Affaires étrangères responsable d'une déclaration reconnaissant le droit des juifs à une patrie en Palestine, a été dégradé et lacéré avant d'être retiré par l'université.

En France, les forces de l'ordre ont évacué vendredi les étudiants qui occupaient depuis la veille la prestigieuse école parisienne Sciences Po, qui accueille 5.000 à 6.000 étudiants.

APS

LIBAN

Un bombardement sioniste fait quatre martyrs

Quatre personnes sont tombées en martyrs et d'autres ont été blessées hier, dans un bombardement de l'entité sioniste ayant visé le village de Mays al-Jabal, au sud du Liban, ont rapporté des médias locaux.

Au moment où des habitants du village de Mays al-Jabal inspectaient leurs demeures et magasins pour évaluer les dégâts causés par les agressions sionistes depuis sept mois, l'aviation ennemie a mené un raid sur le quartier Al-Jaafira, souligne l'agence de presse libanaise.

Ce raid violent a fait trois martyrs et plusieurs blessés parmi les civils, en plus d'une énorme destruction, ajoute la même source, relevant que les secouristes ont évacué les martyrs et les blessés tandis que la Défense civile recherche toujours une personne disparue sous les décombres.

Depuis le début de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza en Palestine occupée le 7 octobre 2023, l'entité sioniste a intensifié ses agressions au Liban, principalement dans le sud, faisant des dizaines de martyrs et de blessés.

GUSTAVO PETRO (PRÉSIDENT COLOMBIEN)

Je soutiens pleinement la CPI

Le président colombien, Gustavo Petro, a indiqué hier qu'il soutenait "pleinement" la Cour pénale internationale (CPI) concernant la sanction des responsables sionistes pour leurs crimes génocidaires à Ghaza. "Je soutiens pleinement la CPI qui enquête sur les crimes génocidaires de l'entité sioniste à Ghaza", a-t-il souligné dans un message sur son compte sur la plateforme X, regrettant que "la Cour internationale fait face à des puissances mondiales". Il a fait remarquer, dans le même contexte, que "l'agression sioniste à Ghaza est l'un des conflits les plus importants entre la barbarie et l'humanité". M. Petro a espéré, enfin, un cessez-le feu rapide à Ghaza, appelant l'entité sioniste à "accepter les conditions exigées par le mouvement de la résistance palestinienne Hamas". Pour rappel, le président colombien avait annoncé mercredi aux médias vouloir rompre tout lien diplomatique avec l'entité sioniste, assurant que l'agression sioniste barbare en cours contre la Palestine était "génocidaire". "Demain, les relations diplomatiques (avec l'entité sioniste) seront rompues", avait déclaré M. Petro, dans un discours prononcé devant ses partisans à Bogota.

R.I

TÉLÉ

VISION



france 3 Meurtres à...



21h10

Antoine Legoff a été retrouvé mort. La commandante Marine Lamblin, au fort caractère, et le capitaine, Thomas Keller ont le choix des soupçons : un mari jaloux.

TF1 La recrue



21h10

Le capitaine Vincent Béraud, flic d'exception, enquête sur la mort d'une employée d'un casino. Il va être aidé contre son gré par Kevin, un jeune Arsène Lupin.

CANAL+ Terminal



21h09

Le commandant Jack doit passer le test annuel pour conserver son agrément de pilote de ligne.

C 8 Whiteout



21h20

Une marshal isolée sur une base de recherche en Antarctique s'efforce de résoudre un homicide avant que le soleil ne disparaisse pour six mois.

W9 Twilight, chapitre 4 : Révélation



21h10

Peu avant les noces, Edward révèle à sa future épouse qu'il a chassé des humains alors qu'il n'était qu'un jeune vampire rebelle.

Ryan Gosling prend une décision radicale pour la suite de sa carrière



Après l'énorme carton de Barbie l'année dernière, Ryan Gosling est de retour au cinéma dans le nouveau long-métrage de David Leitch, *The Fall Guy*. Il y joue un cascadeur qui se porte volontaire pour partir à la recherche d'une star de cinéma disparue afin de sauver le film d'une réalisatrice dont il est amoureux.

L'apparition de Ryan Gosling dans *The Fall Guy* illustre le changement de cap de l'acteur au cours des dernières années. Dans les années 2000 et au début des années 2010, le Canadien incarnait régulièrement des personnages assez ténébreux. Mais depuis le début des années 2020, il a écarté ce genre de projets pour apparaître dans des films au ton un peu plus léger. Il en a récemment donné la raison.

Alors que Ryan Gosling fait la promotion de *The Fall Guy*, il a donné une interview. Les médias ont notamment cherché à savoir pourquoi il n'était plus apparu dans des films au ton très sombre depuis un petit moment. L'acteur a alors expliqué qu'il décidait désormais de ses projets en prenant en compte en priorité le bien-être de sa famille, alors qu'il est maintenant le père de deux filles avec Eva Mendes :

"Je ne prends pas de rôles qui me mettraient dans une sorte de sombre état d'esprit. J'essaie de prendre la température à la maison et de deviner ce qui serait le mieux pour nous tous. Les décisions que je prends, je les prends avec Eva, et on les prend en ayant d'abord en tête notre famille". Le comédien explique ainsi que le fait de devenir père a changé la façon dont il choisissait ses rôles. À la naissance de sa fille aînée, il a immédiatement "porté beaucoup plus d'attention" à ce qu'il avait fait jusqu'à présent. Et à ce qu'il pourrait faire dans le futur. Le premier exemple ayant illustré cela était *La La Land*. Car l'interprète de Sebastian Wilder dans le film de Damien Chazelle savait que ses filles pourraient s'amuser lors de sa préparation pour le long-métrage :

"En plus de prendre en compte le bien-être de sa famille, Ryan Gosling a révélé dans la même interview qu'il choisissait maintenant ses rôles avec deux critères en tête. Il veut ainsi faire des films qui l'intéressent personnellement, et qui sont destinés à un plus large public".

tmc Independence Day : Resurgence



21h25

A Morrison, en Virginie, 20 ans après la tentative d'invasion de la Terre par des extraterrestres, le président Whitmore reste marqué par les événements.

arte

20h55

La loi du silence

Otto Keller, le sacristain d'une église, tue l'avocat Villette qu'il s'appropriait à voler. Surpris par le père Logan, lui lui avoue le meurtre dans le secret du confessionnal...



Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

LES JOURNÉES INTERNATIONALES DU CINÉMA À SÉTIF Des films de huit pays à l'affiche de la 5^{ème} édition

Les 5^{èmes} Journées internationales du cinéma ont été inaugurées, samedi soir, à Sétif, en présence d'une pléiade d'artistes, de réalisateurs et d'opérateurs dans le domaine de l'industrie cinématographique, d'Algérie et de l'étranger.

La cérémonie d'ouverture de cet événement culturel, organisé sous le slogan "Un film pour demain", et qui coïncide avec la commémoration du 79^{ème} anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a été marquée par une présence record du public composé, essentiellement, de jeunes et de familles. L'événement a vu la participation de personnalités artistiques et cinématographiques algériennes telles que Mustapha Laribi, Lydia Larini, Faouzi Benbraham, Hassan Kechache, Samir Hakim, Kaouther Bardi, Fizia Touggourt et autres. Des réalisateurs d'Algérie, de Tunisie, de Syrie, du Liban, de Palestine, d'Égypte, de Chypre et d'Iran participeront également à cet événement cinématographique, notamment Youcef Mehsas, Christine Andari, Ali Aïssaoui, Hadjer Sebata et Djaffar Kacem. Le lancement, à cette occasion, de la compétition liée aux



courts-métrages, en lice pour l'Epi d'Or, l'Epi d'argent et l'Epi de bronze, a donné l'occasion au public de profiter à la projection de 4 films courts, dont "Laâlam" du réalisateur algérien Ahmed Aggoun, aux côtés de 3 autres œuvres d'Iran, d'Égypte et de Tunisie.

Un jury composé des algériens Djaffar Kacem et Lamri Kaouane, du palestinien Nawras Abu Saleh et du tunisien Kaouther El Bardi évaluera les œuvres en compétition et désignera les lauréats. La soirée inaugurale a été marquée par la projection du

film "Tayara Safra" (l'avion jaune) de la réalisatrice algérienne Hadjer Sebata qui a traité, dans son court-métrage, des pratiques odieuses et inhumaines de l'armée coloniale française durant la glorieuse Révolution.

R.C

Tunisie: Les Prix littéraires "COMAR D'Or" dévoilent ses lauréats

La 28^e édition des Prix Littéraires COMAR D'OR a dévoilé, samedi, les noms des lauréats. Pour cette année, le Comar d'Or du roman en Arabe est revenu à Sahbi Karaani pour son roman "Defeter el jilani weldAhmed", alors que le Comar d'or du roman en français a été décerné à Azza Filali pour son roman "Malentendus". Le prix spécial du Jury du roman en langue française a été décerné à Wafa Ghorbel pour son roman "Fleurir" alors que le prix spécial du jury du roman en langue

arabe est revenu à Kalthoum Ayachi pour son roman "Hadra". Quant au Prix découverte du roman en français, il a été décerné à Atef Gadhouni pour son roman "Pour qu'il fasse plus beau" et le Prix découverte du roman en arabe à Chaker Nacef pour son roman « Arch el mejanine ». Doté d'un montant de 10.000 dinars, le prix Comar d'Or est décerné au meilleur roman dans les deux langues. Il est considéré comme étant la plus haute distinction de cette compétition littéraire,

alors que les Prix Spéciaux des jurys sont dotés de 5000 dinars chacun. Les Prix Découvertes sont dotés de 2500 dinars. Les romans primés lors de cette session ont été sélectionnés parmi une liste de 21 romans en français et 37 romans en Arabe. Un hommage a été rendu à cette occasion au romancier feu Ali Becheur, décédé à l'âge de 85 ans. Il a reçu à trois reprises le prix Comar d'Or (1997, 2006, 2018).

N.C

Hugh Jackman est le nouveau "Robin des Bois"

Un nouveau film "Robin des Bois" est en développement, avec Hugh Jackman pour incarner le célèbre voleur et justicier. Après le film Robin des Bois de 2018, porté par Taron Egerton dans le rôle-titre, le célèbre brigand au grand cœur va avoir droit à une nouvelle adaptation au cinéma. Ce film, dont ce projet sera un des plus séduisants du Marché du Film au Festival de Cannes 2024, est venu pour se faire une belle place dans la longue filmographie déjà consacrée au héros de la forêt de Sherwood. Il a déjà pour lui deux arguments : une nouvelle histoire et un casting cinq étoiles. Ce nouveau Robin des Bois, c'est ainsi l'acteur australien Hugh Jackman qui va l'incar-



ner. La star de la saga X-Men a été vue dernièrement dans le drame The Son de Florian Zeller, et il sera très bientôt au cinéma face à son ami Ryan Reynolds dans Deadpool & Wolverine. Hugh Jackman dispose d'une popularité plané-

taire et le temps ne semble décidément avoir aucune prise sur ses compétences physiques, qui devraient étre mises à l'épreuve dans ce nouveau film Robin des Bois. Aussi, à ses côtés, Jodie Comer incarnera le principal rôle fé-

min, celui d'une "mystérieuse femme qui va lui offrir une chance de rédemption". L'actrice britannique révélée par la série Killing Eve a déjà porté un film médiéval, le très bon Le Dernier Duel de Ridley Scott. Elle est par ailleurs cette année à l'affiche du film de Jeff Nichols The Bikeriders. Ce nouveau film, qui sera réalisé par Michael Sarnoski, sera ainsi différent de ses prédécesseurs, avoir une histoire bien plus sombre. En effet, il est annoncé que dans cette histoire Robin des Bois reviendra sur son passé de criminel et de meurtrier, alors qu'il est gravement blessé et entre les mains d'une femme qui va lui permettre, peut-être, de trouver la voie de la rédemption.

N.C

"Megalopolis": Francis Ford Coppola dévoile un premier extrait de son dernier film

Le réalisateur américain Francis Ford Coppola a dévoilé, samedi, un premier extrait de "Megalopolis", son prochain film qui sera en lice au Festival de Cannes. Quarante-cinq ans après "Apocalypse Now", qui lui avait valu une deuxième Palme d'or, le réalisateur américain sera l'une des principales attractions sur la Croisette cette année (14-25 mai), lui qui n'avait plus dirigé de long-métrage depuis "Twixt", sorti en 2011. Le jour choisi pour divulguer ces images n'est pas dû au hasard: le 4 mai aurait en effet dû marquer le 88^e anniversaire de l'épouse du cinéaste, Eleanor Coppola. "Megalopolis" a toujours été un film dédié à ma chère épouse, Eleanor. J'espérais vraiment fêter avec elle son anniversaire ce 4 mai. Mais, malheureusement, ça n'est pas le cas, alors laissez-moi partager avec tout le monde un cadeau de sa part», a écrit le géant du cinéma, 85 ans, sur son compte Instagram. Ce long-métrage, au budget supérieur à 100 millions de dollars selon la presse américaine, tourne autour de la destruction d'une mégalopole et sa reconstruction qui se joue entre un architecte et le maire de la ville. Également reparti du Festival de Cannes avec la récompense suprême pour «Conversation Secrète» en 1974, Francis Ford Coppola est cette année en lice face à 21 autres films, qui seront départagés par un jury présidé par Greta Gerwig («Barbie»).

AFP

Jake Gyllenhaal accusé d'un meurtre dans une bande-annonce d'une nouvelle série

Pour la première fois de sa carrière, Jake Gyllenhaal tient le rôle principal d'une série. Il incarne un procureur accusé de meurtre dans la nouvelle adaptation de "Préssumé Innocent", dont la bande-annonce a été dévoilée. Pour sa nouvelle série, le célèbre scénariste David E. Kelley a choisi d'adapter l'un des romans de Scott Turow, Préssumé Innocent. Un procureur adjoint en chef du nom de Rusty Sabich y est au centre de l'intrigue. Alors qu'une femme est un jour retrouvée morte, il se retrouve suspecté du meurtre après avoir eu une liaison avec elle. Le rôle de Rusty Sabich a été confié à Jake Gyllenhaal. Il s'agit de la première série dans laquelle il joue le rôle-titre. Ruth Negga, Renate Reinsve, Bill Camp et O. T. Fagbenle font aussi partie de la distribution. J.J. Abrams a également été impliqué dans le développement de Préssumé Innocent en tant que producteur exécutif. Ce n'est pas la première fois que Préssumé Innocent est porté à l'écran. Le best-seller de Scott Turow a déjà eu droit à une adaptation cinématographique, réalisée par Alan J. Pakula et portée par Harrison Ford. Celle-ci est sortie en 1990. Mais la nouvelle version a donc cette fois été conçue par la télévision. Huit épisodes d'environ une heure composent la série de David E. Kelley. Tous ces épisodes arriveront en 14 juin prochain sur Apple TV+.

N.C

Kristen Stewart va retrouver les vampires dans un nouveau film

Après avoir côtoyé les vampires de la saga Twilight de 2008 à 2012, qui l'ont rendue immensément populaire auprès du grand public, Kristen Stewart retrouvera les buveurs de sang dans un tout nouveau film qui a de sérieux arguments pour faire saliver. La comédienne vient en effet d'être engagée, aux côtés d'Oscar Isaac, pour tenir le premier rôle féminin du film Flesh of the Gods, mis en scène par Panos Cosmatos, notamment connu pour avoir réalisé le film de genre Mandy avec Nicolas Cage. Le film Flesh of the Gods se déroulera dans les Los Angeles étincelant des années 80. C'est dans cette ambiance électrique qu'un couple marié, Raoul (Oscar Isaac) et Alex (Kristen Stewart), quitte chaque nuit leur appartement pour explorer les profondeurs de la ville. Leur existence dans un immeuble de luxe contraste fortement avec les aventures nocturnes où ils rencontreront une figure mystérieuse surnommée Nameless, à la tête d'un groupe adepte des fêtes extravagantes. Le réalisateur décrit le film comme "naviguant entre le rêve et le cauchemar, capturant l'essence dualiste de Los Angeles". Cette exploration l'entraîne dans un tourbillon de décadence, de plaisir et de violence, ancré dans un monde à la fois glamour et surréaliste.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques années de mariage pour des noces de saphir.

VERTICALEMENT

1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXIIème siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jean's. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

Grille muette N° 921

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Ont donc la tête basse. 2 Des grammes pour des litres... 3 Élégante jeune femme riche d'un temps passé.- Petit frère d'Erasmus. 4 N'est pas le fruit d'une expérience.- Sont placées pour un avoué. 5 Des socialistes d'un temps passé.- N'est encore pas aboli. 6 Papa d'Albion.- Manifest. 7 Gaves.- Régime de neutre.- Élément de Crookes. 8 Chando.- Fondue dans Maasgouw. 9 Tedium vitae. 10 Physostigmine.- Infiniment peu de temps.

Verticalement

1 Ici, pas ailleurs. 2 Prennent du recul. 3 Canivettiste en personne. 4 Mesures en acoustique.- Radar embarqué ou complice de Mirès. 5 Fait partie des issues.- Capitale de l'Arménie en l'an mil. 6 Faisait du calibrage.- Provoque des larmes. 7 Peut être explétif.- Le Chevalier Déshérité. 8 Petites coupures grecques.- Le madrilène ou le sémite. 9 Figure géniale de l'architecture comme du cinéma, de père en fils. 10 Ont une certaine licence.

Mots croisés grille N° 921

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Comme des mules. 2 Illustre (connu ou inconnu). 3 Espèces de pies-grièches. 4 Sans choeurs.- Exhalai... son. 5 Les exhalaisons sulfureuses du Vésuve ont détruit l'Ancien.- Reine de Bharat. 6 Noé était son arrière-grand-père.- Figure dans l'espace. 7 Île vanuatuanne.- Pour les Yoruba, c'est lui qui a la main verte ! 8 Des étudiants socialistes de 1968 mais panéthiopiens. 9 Engagèrent dans leur parti. 10 Tonne pour cinquante.

Verticalement

1 Réparés par les louanges ? 2 Contrôle de conformité. 3 Plutôt démocrate. 4 Garde-boeufs.- Éole était son arrière-grand-père. 5 Jaunisse.- Circule en Roumanie. 6 Le sang de son sein aurait donné leur couleur aux framboises.- Réponse improvisée au coro. 7 Corrompras.- Dans le milieu de l'antiterrorisme. 8 A succédé à Mère Teresa.- Les couleurs japonaises selon Arthur. 9 Ne louions certainement pas, bien au contraire. 10 Fait l'audience.- Métalloïde.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
DE LA WILAYA DE TIPAZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES
N° 02 /2024
NIF : 09904201966231701

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la Wilaya de Tipaza lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en lots séparés conformément aux dispositions des articles 38,37 et 40 de la loi du 12/23 du 05/08/2023 qui fixe les règles générales relatives aux marchés publics ainsi que les dispositions du décret présidentiel du 16/09/2015 portant règlement des marchés publics et des délégation de service publics pour:
Travaux d'Amenagement et Rehabilitation au profit des CFPA Fouka , Ain Tagourait et Attatba en lots séparés.Lot 01 : Travaux d'Amenagement et Rehabilitation au profit du CFPA Fouka.
Lot 02 : Travaux d'Amenagement et Rehabilitation au profit du CFPA Ain Tagourait.
Lot 03 : Travaux d'Amenagement et Rehabilitation au profit du CFPA Attatba.

-Les entreprises ayant :
Conditions professionnelles :
* un certificat de qualification et de classification professionnelle spécialité Activité principale « Bâtiment », catégorie Trois (03) ou plus .
Conditions financières :
* Ayant un Moyen de chiffre d'affaire des trois dernières années justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts supérieur ou égale à 20.000.000,00 DA pour les Trois (03) lots.
Conditions techniques :
* Réaliser au moins un projet ou plus d'aménagement dans le domaine de bâtiment «justifié par des attestations de bonne exécution » .
-Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et sera retenue pour un seul lots suivant la chronologie des lots.
-Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tipaza, Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à VINGT UN (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Ou la presse jusqu'à 12H00 mn .Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
La date de dépôt des offres est fixée à VINGT UN (21) jour à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Ou la presse jusqu'à 12 h 00 mn . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure jusqu'à 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS DE LA WILAYA DE TIPASA CITE ADMINISTRATIVE TIPASA. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées, parfaitement fermées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe parfaitement fermée et anonyme, comportant l'écriture:

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS DE LA WILAYA DE TIPASA
SOUSSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR
LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES.
PROJET : Travaux d'Amenagement et Rehabilitation au profit des CFPA Fouka , Ain Tagourait et Attatba en lots séparés.

Lot 01 : Travaux d'Amenagement et Rehabilitation au profit du CFPA Fouka.
Lot 02 : Travaux d'Amenagement et Rehabilitation au profit du CFPA Ain Tagourait.
Lot 03 : Travaux d'Amenagement et Rehabilitation au profit du CFPA Attatba.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :
1 / : le dossier de candidature contient :

1. Une déclaration de candidature (remplie, signée, datée et cachetée).
2. Une déclaration de prohié (remplie, signée, datée et cachetée).
3. Une copie du statut pour les sociétés. SARL-EURL-SNC-SPA
4. Une copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Une copie de registre de commerce électronique portant le code de l'activité.
6. Une copie de certificat de qualification et de classification professionnelle spécialité:

Activité principale « Bâtiment », catégorie Trois (03) ou plus.

7. Caster judiciaire en cour de validité.
8. Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH en cour de validité.
9. Une copie de l'extrait de rôles de l'année en cours apuré ou calendrier de paiement valide .
10. Une copie de numéro d'identification Fiscale (NIF).
11. Une copie de numéro d'identification Statistique (NIS).
12. Références professionnelles délivrées par maître d'ouvrage public (Attestations de bonne exécution).
13. Capacités financières de l'entreprise, (justifiées par les bilans financiers des trois (03) dernières années dûment visés par les services des impôts)
14. Chiffre d'affaires des trois dernières années, dûment cacheté par le service des impôts C20
15. Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour le cas d'une SARL-EURL-SNC-SPA
16. Copie de l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité avec des attestations de travail + les diplômes pour l'encadrement technique +CASNOS dont le cas ou le gerant de l'entreprise fait partie du personnel clé du projet,des moyens humains.
17. Liste des moyens matériels justifiés par carte grise et l'assurance en cours de validité et pv d'expertise des engins (moyens materiel) établi par huissier de justice et ce dans les 03 mois derniers
18. Les documents permettant de justifier les capacités des candidats.

2 / : L'offre technique contient :

1. Une déclaration de souscrire (rempli, cachetée et signée).
2. Planning prévisionnel des travaux
3. Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté »
4. Mémoire technique doit être (rempli, cacheté et signé) selon le model ci-joint et suivant les pièces présentés par l'entreprise.

3 / : L'offre financière contient :

1. Lettre de soumission (rempli, cachetée et signée).
2. Bordereau des prix unitaires. (rempli, cacheté et signé).
3. Le détail quantitatif et estimatif (rempli, cacheté et signé).
4. La décomposition du prix des articles à prix global et forfaitaire.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13h30 mn/au siège de la Direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la Wilaya de TIPASA.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 13 h30 mn »

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA DE BEJAIA
N° Identification fiscale : 001006018693331

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°003/DMO/2024

En application des dispositions des articles 37, 38 et 39 de la loi n°23-12 du 18 Moharam 1445, correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 39,40 et 42 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Bejaia lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales pour la réalisation des travaux en tous corps d'état y compris VRD des projets citées ci-dessous :

Projet	Programme	Travaux à réaliser
50 LOGTS LPL A TICHY	300 Logts LPL Année 2023	TCE y compris VRD
50 LOGTS LPL A TAOURIRT IGHIL	300 Logts LPL Année 2023	TCE y compris VRD
50 LOGTS LPL A KHERRATA	300 Logts LPL Année 2023	TCE y compris VRD
50 LOGTS LPL A FENAIA IL MATAN	300 Logts LPL Année 2023	TCE y compris VRD
50 LOGTS LPL A TIMEZRIT	300 Logts LPL Année 2023	TCE y compris VRD
20 LOGTS LPL A IGHIL ALI	300 Logts LPL Année 2023	TCE y compris VRD + Commerces
30 LOGTS LPL A KENDIRA	300 Logts LPL Année 2023	TCE y compris VRD + Commerces

L'offre s'adresse à toutes entreprises publiques ou privées intéressées et possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, dans le domaine du bâtiment comme activité principale, remplissant les conditions d'éligibilité ci-dessous :

1- **CAPACITE PROFESSIONNELLE :**
Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques ou privées de droit algérien ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité catégorie Deux II et plus dans le domaine travaux de Bâtiments comme activité principale.

2- **CAPACITES TECHNIQUES :**
- Avoir réalisés durant les Dix (10) dernières années y compris l'année en cours au moins 01 projet relatif aux travaux de bâtiments (logement et ou équipement public) justifié par une attestation de bonnes exécutions portant la date de réception définitive ou accompagné d'un procès verbal de réception, délivré par un maître d'ouvrage public.

Le cahier ou les des charges sont à retirer par le soumissionnaire auprès de la Direction Générale de l'OPGI de BEJAIA sise à la Cité du Commandant Mohamed FADHEL dit "SI H'MIMI" Wilaya Bejaia, contre paiement de la somme de trois mille (3 000.00) Da, l'unité.

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées dans l'instruction aux soumissionnaires du dossier d'appel d'offres et elle comporte :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière qui sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence, l'objet de l'appel d'offres et le projet ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre Technique » ou « Offre Financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE BEJAIA

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

« Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacité Minimale N° 003/DMO/2024 »

Programme :
Projet :
Lot :

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le Quinzième (15^{ème}) jour Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

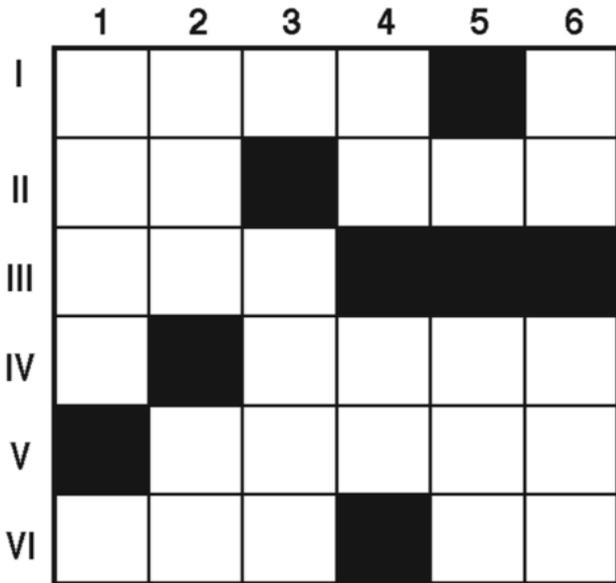
DIRECTION GENERALE DE L'OPGI DE BEJAIA
CITE DU COMMANDANT MOHAMED FADHEL "DIT SI H'MIMI" WILAYA BEJAIA

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à 13 h 30 mn.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Nombres croisés



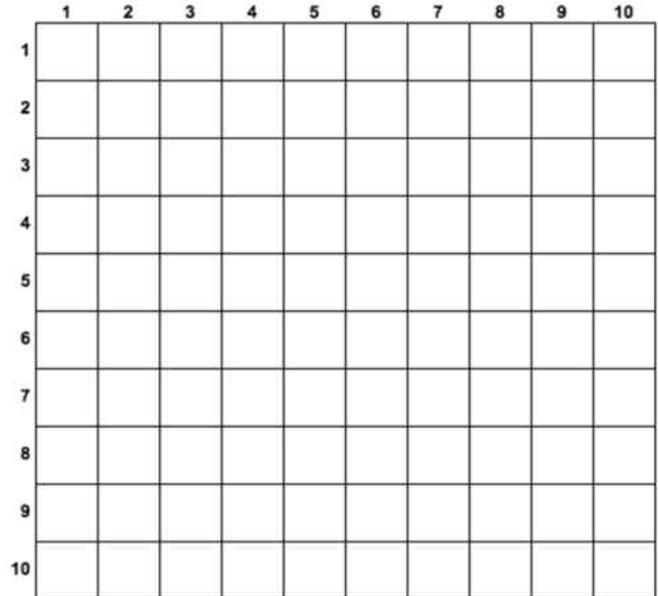
HORIZONTALEMENT

I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques années de mariage pour des noces de saphir.

VERTICALEMENT

1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXIIème siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jeans. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

Grille muette N° 921



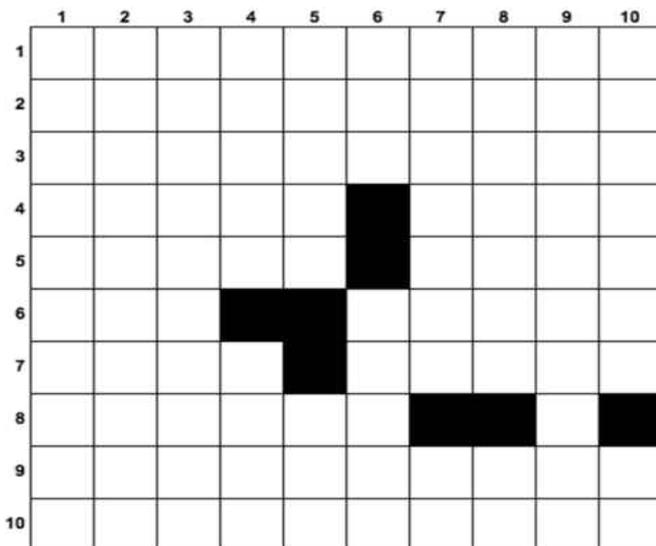
Horizontalement

1 Ont donc la tête basse. 2 Des grammes pour des litres. 3 Élégante jeune femme riche d'un temps passé. - Petit frère d'Erasmus. 4 N'est pas le fruit d'une expérience. - Sont placées pour un avoué. 5 Des socialistes d'un temps passé. - N'est encore pas aboli. 6 Papa d'Albion. - Manifold. 7 Gaves. - Régime de neutre. - Élément de Crookes. 8 Chando. - Fondue dans Maasgouw. 9 Tedium vitae. 10 Physostigmine. - Infiniment peu de temps.

Verticalement

1 Ici, pas ailleurs. 2 Prennent du recul. 3 Canivettiste en personne. 4 Mesures en acoustique. - Radar embarqué ou complice de Mirès. 5 Fait partie des issues. - Capitale de l'Arménie en l'an mil. 6 Faisait du calibrage. - Provoque des larmes. 7 Peut être expletif. - Le Chevalier Déshérité. 8 Petites coupures grecques. - Le madrilène ou le sémite. 9 Figure géniale de l'architecture comme du cinéma, de père en fils. 10 Ont une certaine licence.

Mots croisés grille N° 921



Horizontalement

1 Comme des mules. 2 Illustre (connu ou inconnu). 3 Espèces de pies-grièches. 4 Sans choeurs. - Exhalai... son. 5 Les exhalaisons sulfureuses du Vésuve ont détruit l'Ancien. - Reine de Bharat. 6 Noé était son arrière-grand-père. - Figure dans l'espace. 7 Île vanuatuanne. - Pour les Yoruba, c'est lui qui a la main verte. 8 Des étudiants socialistes de 1968 mais panéthiopiens. 9 Engagèrent dans leur parti. 10 Tonne pour cinquante.

Verticalement

1 Réparés par les louanges ? 2 Contrôle de conformité. 3 Plutôt démocrate. 4 Garde-boeufs. - Éole était son arrière-grand-père. 5 Jaunisse. - Circule en Roumanie. 6 Le sang de son sein aurait donné leur couleur aux framboises. - Réponse improvisée au coro. 7 Corrompras. - Dans le milieu de l'antiterrorisme. 8 A succédé à Mère Teresa. - Les couleurs japonaises selon Arthur. 9 Ne louions certainement pas, bien au contraire. 10 Fait l'audience. - Métalloïde.

Ouverture aujourd'hui d'une nouvelle agence commerciale à Alger

La Banque de développement local (BDL) procédera aujourd'hui à l'inauguration à Alger d'une nouvelle agence commerciale ainsi que d'un espace digital libre-service, a indiqué, hier, la banque publique dans un communiqué. Cette nouvelle agence commerciale (n° 124), sise à Dar El Beida, offre aux clients de la banque une gamme de produits et services bancaires, classiques et islamiques, ainsi que des services numériques. Quant à l'espace libre-service, sis à Hussein Dey, il offre aux clients un ensemble de bornes interactives permettant d'effectuer des opérations bancaires simples en toute autonomie. Il est équipé d'un Guichet automatique de billet (GAB) et d'un Distributeur automatique des billets (DAB), ainsi qu'une borne tactile pour toutes les simulations des différents financements, selon la même source. Ainsi, le nombre des agences ouvertes par la BDL, ces trois dernières années, s'élève à 16 nouvelles agences dans les différentes régions du pays dont deux espaces digitaux.

MÉTÉO

Le temps plus frais et la pluie de retour

La situation météorologique connaîtra un changement radical à partir d'aujourd'hui, en raison de l'arrivée d'une perturbation atmosphérique modérément active, accompagnée de précipitations, parfois importantes, et d'une baisse des températures. Houraria Benragta, chargée de l'information à l'Office national de météorologie, a déclaré à Ennahar que le temps prévu pour aujourd'hui sera ensoleillé dans les régions du nord, avec des orages sur les régions de l'Est en fin d'après-midi. Des vents atteignant des vitesses allant jusqu'à 40 km/h frapperont les régions du nord. Pour ce qui

est régions du sud, le temps sera pluvieux dans l'extrême sud, notamment dans le Hagar et le Tassili. Les températures varieront entre 23 et 27 degrés dans les zones côtières, entre 24 et 31 degrés à l'intérieur du pays et entre 33 et 44 degrés dans les régions du sud.

Pour la journée de mardi, le temps sera généralement clair dans les régions de l'ouest. Les wilayas du centre, quant à elles, connaîtront des nuages passagers accompagnés de quelques pluies dans la matinée. Dans les wilayas de l'est, le temps sera nuageux et pluvieux, avec, à la clé, des orages. Pour ce qui est des journées de mercredi et jeudi, dans les États de l'ouest et du centre, le temps variera de clair à couvert dans les wilayas de l'ouest et du centre, avec des nuages passagers dans les zones côtières et intérieures. Quant aux régions de l'est, le temps restera pluvieux.

Les températures varient de 14 à 20 degrés dans les wilayas de l'Est et de 20 à 29 dans les régions de l'Ouest et du Centre.

MINES

Arkab reçoit une délégation de la FMMIP

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, hier, le président et les membres de la Fédération algérienne des minerais, des mines et de l'industrie de la pierre, du secteur des mines, conduite par Djajal Guittoune, avec lesquels il a passé en revue l'état de la mise en œuvre de la convention-cadre entre la Fédération et l'Association italienne des producteurs de marbre, de granit et de leurs équipements de fabrication, a indiqué un

communiqué du ministère. Lors de cette réunion tenue au siège du ministère, les deux parties ont évoqué les derniers développements de la mise en œuvre de la Convention-cadre entre la Fédération algérienne des minerais, des mines et de l'industrie de la pierre, du secteur des mines, et l'Association italienne des producteurs de marbre, de granit et de leurs équipements de fabrication, en matière de formation, notamment en ce qui concerne l'exploitation minière du marbre et sa transformation industrielle, sous la supervision de la société industrielle minière "Sonarem", via sa filiale "Sonarem Formation", selon le ministère. A cette occasion, M. Arkab a souligné "la pleine disponibilité de Sonarem et de ses filiales à soutenir les activités de la Fédération et toutes les mesures visant à attirer les investissements et soutenir les jeunes entreprises actives dans ce domaine pour créer de la valeur ajoutée, former une main-d'œuvre qualifiée et créer des postes d'emploi".

LA NATION

Lundi 06 Mai 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:02	12:51	16:24	19:53	21:05

Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Lancement d'une campagne de sensibilisation à Oran

La direction de la poste et télécommunications de la wilaya d'Oran a lancé, hier, une campagne de sensibilisation sur les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux. L'opération, supervisée par le ministère de tutelle, a été lancée à partir de la mosquée Pôle Abdelhamid Benbadis, où la directrice du secteur, Meriem Seddiki, a souligné que cette campagne de sensibilisation vise à sensibiliser les parents et les jeunes, notamment les mineurs, sur les dangers d'utilisation des réseaux sociaux. Elle vise également à fournir aux utilisateurs des réseaux sociaux des recommandations préventives et des bonnes pratiques susceptibles de réduire la gravité des risques auxquels les jeunes, en particulier les mineurs, sont confrontés dans ces espaces vir-

tuels, notamment ceux liés à la fraude, à l'escroquerie et à la tromperie.

Cette campagne s'étalera jusqu'au 10 mai en cours, avec la participation des directions de wilaya de la Poste et Télécommunications, des Affaires Religieuses et des Wakfs, de la Jeunesse et des Sports, de l'Education, de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, ainsi que celle de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Un riche programme a été élaboré avec au menu des activités de proximité, notamment au niveau des universités, écoles, centres de formation professionnelle, écoles coraniques, maisons de jeunes, centres culturels, en plus d'une caravane, qui sillonnera plusieurs communes de la wilaya.

ALGER

Le 9e Festival national de la création féminine du 9 au 17 mai

Des concepteurs de costumes, créateurs et artisans spécialisés dans les métiers liés à l'habillement, le bijou et les parures, issus de plusieurs régions du pays, prendront part au 9e Festival national de la création féminine, prévu du 9 au 17 mai prochain au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, ont indiqué dimanche à Alger les organisateurs. Organisés dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) sous le thème "Costumes et parures, patrimoine à travers l'histoire", l'évènement mettra en valeur le savoir-faire et les compétences qui contribuent à la préservation du patrimoine vestimentaire et les métiers liés à la broderie, la couture et le bijou. Le commissaire du Festival, Sid Ali Benmerabet, a souligné lors d'une rencontre avec la presse, que la

9ème édition "mettra en avant la création et l'innovation" à travers la nouvelle vision des jeunes artistes qui, dit-il, contribuent à la sauvegarde de l'identité et du patrimoine immatériel algériens.

Le programme de l'édition 2024 prévoit également un espace pour les artisans qui présenteront leurs produits et créations, alors que les start-up opérant dans le domaine des arts, le prêt-à-porter et de la mode, participeront, pour la première fois, à cet événement.

Organisé depuis 2010 sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, le Festival culturel national de la création féminine, a pour objectif de promouvoir les créations et les innovations des femmes algériennes dans les domaines de l'art et de l'artisanat.

KENYA

Le bilan des inondations s'alourdit à 228 morts

Le nombre de personnes tuées par les inondations et autres conséquences des fortes pluies qui ont frappé le Kenya depuis début mars dernier s'est élevé à 228, ont annoncé hier les autorités. Les pluies torrentielles qui ont provoqué des inondations et des glissements de terrain généralisés à travers le pays ces dernières semaines, ont causé la mort de 228 personnes, indique le ministère de l'Intérieur kenyan dans un communiqué. Le département a annoncé que de nouvelles inondations étaient "atten-

dues dans les zones basses, les zones riveraines et les zones urbaines, tandis que des glissements de terrain et des coulées de boue pourraient se produire dans les zones présentant des pentes abruptes, des escarpements et des ravins".

Le ministère a ajouté qu'au moins 164 personnes ont été blessées par les intempéries, tandis que 212 630 ont été déplacées. Les déluges ont détruit des maisons, des routes, des ponts et d'autres infrastructures dans ce pays d'Afrique de l'Est.

MÉDÉA

Commémoration du 65e anniversaire de la mort du colonel Si M'hamed Bougara

Une cérémonie commémorative du 65e anniversaire de la mort en martyr du Colonel Si M'hamed Bougara, le 5 mai 1959, a été organisée, hier, à Ouled-Bouachra, à l'ouest de Médéa, où il avait installé son quartier général durant les deux années passées à la tête du commandement de la wilaya IV Historique. Dans une allocution prononcée à l'occasion, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM), Fouad Chaouati, a appelé les jeunes générations à "prendre exemple du parcours militant du martyr et à s'inspirer de son combat et sa lutte pour le recouvrement de l'indépendance et la souveraineté du pays". Rappelant les grandes qualités du colonel Si M'hamed Bougara, M. Chaouati a indiqué que le chahid était d'une grande modestie, ce qui lui a valu l'estime et le respect de ses subordonnés, et qui "considérait la mort en martyr, un idéal à atteindre et le combat, le chemin le plus court pour la liberté", a-t-il dit. Malgré la courte période passée au commandement de la wilaya IV historique, de 1958 à 1959, Si M'hamed, a réussi à mettre en place un système d'organisation militaire hiérarchisé et structuré qui a donné du fil à retordre aux forces d'occupation coloniales. Il s'était fixé comme objectif de fédérer l'ensemble des



Katibas (compagnies) opérant dans les maquis de la wilaya IV historique, à l'instar des redoutables katibas Zoubiria, El-Hamдания et El-Omaria, pour former un bataillon capable de faire contrepoids à la machine de guerre coloniale, selon le chercheur universitaire, Tawfik Mazari.

Le bataille de Mongorno, qui a eu lieu fin décembre 1958, va le contraindre, poursuit cet universitaire, à reporter ce projet, en raison notamment de l'éparpillement des effectifs et l'épuisement de l'armement en possession des ka-

tibas qui étaient engagées dans la bataille. Après cette bataille, la pression de l'armée coloniale va s'accroître avec l'envoi de troupes militaires supplémentaires vers la région de Mongorno et Ouled-Bouachra, où se trouvait le quartier général (QG) du commandement de la wilaya IV historique. Le 5 Mai, le colonel Si M'hamed tombe aux champs d'honneur, à l'âge de 31 ans, après un violent accrochage avec les troupes coloniales et le lieu de son enterrement n'est pas connu jusqu'à nos jours.